



FOCUS 30

## L'esprit de Noël souffle sur l'agglo



**NUANCES UNIKALO**  
partenaire du peintre

NUANCES UNIKALO PPM

# Showroom & conseils déco

Peintures | Revêtements sol & mur | Parquets | Outillage | Décoration | Tissus | Réfection fauteuil



**OUVERT AUX PROFESSIONNELS - ET - PARTICULIERS**

LUNDI AU VENDREDI  
8H-12H / 14H-18H30  
LE SAMEDI  
9H-12H / 14H-17H

NUANCES UNIKALO PPM - 1646 RUE DU MARÉCHAL JUIN - 40000 MONT DE MARSAN

**Tél. 05 58 75 90 66**

Autres magasins distributeurs des peintures Françaises Unikalo sur [www.unikalo.com](http://www.unikalo.com)



**Charles Dayot**  
président de Mont de Marsan Agglo  
maire de Mont de Marsan

## Noël festif, Noël solidaire et demain 2019

Le 11 novembre 2018 restera dans les souvenirs des Montois et des Montois comme un moment fort de la célébration de la fin du premier conflit mondial. Le nombre exceptionnel de participants qui a accompagné les autorités civiles et militaires lors de la cérémonie dans ce square rénové des Anciens combattants, la mobilisation des écoles et les élèves interprétant "la Marseillaise" ont permis que l'on honore les combattants montois morts pour la France avec respect et ferveur. Une cérémonie qui pour toutes les générations avait un sens commun et partagé.

Ce dernier numéro du m2m.ag est évidemment tourné vers la fin de l'année, ses fêtes, sa féerie. En cet instant, je veux avoir une pensée particulière pour celles et ceux d'entre nous qui souffrent de la solitude, qui sont fragilisés par une santé précaire. La période de Noël doit aussi être celle de la solidarité, de la générosité. Le CCAS à Mont de Marsan, le CIAS pour Mont de Marsan Agglo, sont présents tout au long de l'année pour œuvrer au quotidien avec discrétion et écoute. Dans quelques jours, la plateforme

sociale communautaire fêtera ses 10 années d'existence. C'est un maillon essentiel dans la chaîne de solidarité que nous avons mis en œuvre sur notre territoire. Que tous les bénévoles, les associations soient salués et reçoivent la reconnaissance des élus et des habitants qui peuvent être fiers d'avoir la présence à Mont de Marsan d'une telle structure.

Les enfants seront au centre des festivités montoises avec des spectacles et des animations en ville. Trois places - Saint-Roch, de la mairie et De Gaulle, trois thématiques avec pêle-mêle une patinoire, un marché de Noël, un traîneau, des animations musicales, des manèges, des promenades en calèche, un concours de sapins décalés et plein d'autres surprises entre le 15 décembre et le 4 janvier 2019. Je vous invite à venir participer en famille, entre amis à ce rendez-vous hivernal important pour notre ville et les communes qui l'entourent.

La période dite de la "trêve des confiseurs" sera l'occasion de boucler les chantiers de l'année en cours et d'ouvrir ceux de 2019. Les travaux du quartier Saint-Médard feront le pont sur les deux années avec des changements d'ores et déjà visibles qui permettent la valorisation de cette partie de la ville et rendent plus sécurisés les déplacements. Tout le monde a désormais hâte de voir le nouveau visage de Saint-Médard ce qui devrait être possible dans le calendrier initial, les conditions météorologiques étant particulièrement favorables. Chères Montois, chers Montois, chers habitants de notre Agglomération, au nom des élus municipaux et communautaires, je vous souhaite une excellente fin d'année et serai heureux de vous retrouver en 2019.

## SOMMAIRE

### 4 Portraits

### 5 Cœur de Ville

### 6 Territoire

- Le futur PLU en concertation
- Une régie des eaux intercommunale
- Mont de Marsan Agglo et le Pays Grenadois main dans la main

### Développement économique

- Le parc d'activités de Mamoura à la cote
- Dispositif ZRR : aider à l'installation des entreprises

### 11 Dossier

Une nouvelle dynamique pour le réseau Tma

### Environnement

- Moins de gâchis dans les écoles de l'agglo

### 16 Politique de la Ville

- NPNRU : signature de la convention pluriannuelle

### 17 Social

- Accueil de jour : premier bilan

### 18 Vie des communes

- Saint-Pierre-du-Mont : la crèche fait peau neuve
- Recensement, tous concernés !

### 30 Noël

### 32 Culture Agglo

- Jazz au Pôle : le trombone fait le show !
- Sempé s'expose à la Médiathèque



**m2m.ag # 17** Directeur de la publication: Charles Dayot Rédactrice en chef: Anne-Marie Commenay Rédaction: Anne-Marie Commenay, Sylvie Deloubes, Céline Dodon, Julie Font, Pascal Larrazet, Virginie Mattin, Margot Marcial, Sandrine Persillon, François Puyo Publicité: Baltazar (Contact: Corinne Dutin 06 47 05 63 09) Conception graphique: Monsieur Formydrable Photographies: Paul Soubiron, Pascal Bats, Yvan Manioski, Gilles Morelle, Nicolas Lelièvre, Malika Turin, B. Fizpan, CD40, Muriel Réa, Thierry, DR Imprimeur: Sodal, imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée) avec des encres à base végétale Distribution: Adrexxo et les agents de la Ville et de l'Agglo Tirage: 30 500 exemplaires Dépôt légal: novembre 2018 / ISSN / 2259-1249

## Clap sur la Ville et l'Agglo !

Votre journal s'enrichit de vidéos pour découvrir autrement l'actualité. La présence du pictogramme 🎥 en fin d'article vous signale un complément d'information audiovisuel. Rendez-vous sur le site internet de la Ville ou de l'Agglo, ainsi que sur les pages facebook, pour découvrir un reportage vidéo sur le même thème.

[montdemarsan.fr](http://montdemarsan.fr)  
 ● Mont de Marsan ma ville [montdemarsan-agglo.fr](http://montdemarsan-agglo.fr)  
 ● Mont de Marsan Agglo  
 Youtube: Mont de Marsan

**m2m**

Retrouvez l'actu de la Ville  
de Mont de Marsan P. 19 > P. 31

# Fleuristes : trois histoires, trois passions, un talent partagé

**LANGAGE DES FLEURS** Benoît, Adeline et Damien sont trois artisans/artistes fleuristes qui partagent une même passion et un même amour pour le territoire, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs.



**Benoît Saint-Amand, Meilleur Ouvrier de France et designer**

Sa notoriété n'est plus à prouver. Depuis l'obtention de son Brevet de Maîtrise, Benoît Saint-Amand a ouvert plusieurs boutiques sur le territoire. D'abord, en 2001, avec un magasin à Mont de Marsan dans le quartier du Sablon. "Je souhaitais devenir propriétaire de mon commerce et je me suis ensuite installé en 2007 à Saint-Pierre-du-Mont, pour créer "Histoire de fleur". J'ai fidélisé une belle clientèle sensible à la qualité de mes prestations et durant toutes ces années, j'ai été formateur et j'ai moi-même enrichi ma formation en allant travailler aux côtés des plus grands, notamment l'allemand Grégor Lersch" raconte-t-il. Il enchaîne les concours et c'est en 2015 qu'il remporte le titre très convoité de Meilleur Ouvrier de France. "Nous ne sommes que deux en Nouvelle-Aquitaine à porter les couleurs nationales autour du cou. Cela m'a valu d'être reçu à deux reprises à l'Élysée et je ris encore à l'idée que j'ai failli ne pas y aller la première fois, pensant à un canular téléphonique. Heureusement que le secrétariat de la présidence m'a relancé !". Mais Benoît a désormais d'autres projets ambitieux. "Un groupe d'investisseurs, basé dans le Midi, souhaite fabriquer et vendre en France et à l'international de vrais végétaux figés, colorisés de façon naturelle. Ces fleurs seront conditionnées dans des coffrets pour en faire un produit haut de gamme made in France. Ce projet se traduit par la construction d'une usine à Montpellier et la mise en place d'un réseau de vente dans les principales capitales et si possible les aéroports". C'est donc une nouvelle aventure qui lui tend les bras, dans laquelle il s'implique à tous les niveaux : design du concept, choix des végétaux, process de production, stratégie commerciale... Son implication est forcément maximale, sachant que le nom de la marque sera "Benoît Saint-Amand". "Ma nouvelle activité professionnelle est très prenante, je vais voyager dans le monde entier mais je compte bien épauler Damien à chaque fois qu'il me le demandera et vous trouverez ces coffrets dès l'année prochaine dans la boutique !".



**Adeline Cuvier, artisan fleuriste à Bostens et formatrice**

Adeline, tout sourire, est uneoureuse inconditionnelle des fleurs et une véritable passionnée. C'est à Bostens, dans une maison véritable arche de Noé où chacun à une place privilégiée, qu'Adeline a installé son atelier de créations florales. "Je suis originaire de Saumur dans la Vallée de la Loire. J'ai eu l'opportunité de venir faire mon apprentissage à Saint-Pierre-du-Mont et j'ai ainsi découvert les Landes et le territoire de Mont de Marsan Agglo, et pour rien au monde je ne le quitterai !" raconte-t-elle. Après avoir fait ses armes chez Benoît Saint-Amand, décroché son Brevet de Maîtrise, Adeline vole de ses propres ailes et se lance dans la formation. "J'ai beaucoup appris avec Benoît et ce fut un privilège d'avoir pu faire mon apprentissage dans son équipe. Auprès de lui j'ai pu me former à différentes techniques florales et apprendre à traduire, avec des fleurs, mon émotivité et ma créativité. Il m'a donné le goût d'apprendre aux autres". De précieux conseils qu'Adeline retranscrit désormais à travers son rôle de formatrice aux quatre coins de la France : Toulouse, Nîmes, Brest... Et quand elle pose ses valises chez elle, à Bostens, Adeline enfle sa casquette d'artisan fleuriste dans son atelier baptisé "Bonjour Yvonne" et conçoit, avec le cœur, des compositions florales pour les grands événements de nos vies. "C'est important pour une formatrice de conserver une activité professionnelle, de ne pas perdre la main". Et au regard de ses créations, nul doute qu'au delà d'être artisan, c'est une artiste qui s'exprime.

📍 Bonjour Yvonne artisan fleuriste



**Damien Thuaud, gérant du magasin Histoire de fleur de Saint-Pierre-du-Mont**

Être gérant d'un magasin de fleurs à 21 ans, ce n'est pas donné à tout le monde. Mais il faut dire que Damien a redoublé d'efforts pour gagner la confiance de son ex-employeur, qui n'est autre que Benoît Saint-Amand, Meilleur Ouvrier de France. "J'ai mon Brevet de Maîtrise qui est le plus haut diplôme national de l'apprentissage, seuls 7% des candidats sont reçus. Et j'ai aussi participé à de nombreux concours avec succès. Je suis Meilleur apprenti de France, Champion de France et vice-champion de France des jeunes fleuristes" sourit-il. Fier, il peut l'être, même s'il avoue lui manquer encore à son palmarès le prestigieux titre de Meilleur Ouvrier de France. "Mais pour le glaner, il me faut plus d'expérience et donc plus de maturité" explique-t-il. Pourtant, mûr, il l'est aussi. Pour preuve, le courage de partir très tôt de chez ses parents, à Clisson en Loire-Atlantique, pour toucher du doigt son rêve et faire ses armes auprès d'un expert en la matière. "Je ne regrette absolument pas le choix d'être venu m'installer à Saint-Pierre-du-Mont. Cela m'a permis de me former au mieux à mon métier/passion. J'ai pu découvrir cette fantastique région, rencontrer des gens d'une grande gentillesse et mon maître d'apprentissage m'a cédé son magasin pour être libre d'entamer d'autres projets. Que demander de plus ?".

Histoire de Fleur - 65 avenue Camille Claudel Saint-Pierre-du-Mont / 05 58 46 25 03 histoire-de-fleur.fr

# Action Cœur de Ville, une priorité

**REDYNAMISATION** La Ville de Mont de Marsan a été retenue en mars dernier dans le cadre du plan national "Action Cœur de Ville" et a signé, en septembre, la convention qui donne le coup d'envoi du dispositif. Sous l'autorité de Charles Dayot, Franck Michaud, directeur général des Pôles Techniques, en assure le pilotage et fait le point sur l'avancement du projet qui s'étale sur 5 ans.



**La signature de la convention "Action Cœur de Ville", le 11 septembre dernier, a donné le coup d'envoi du dispositif sur le territoire. Que s'est-il passé depuis ?**

L'été et le début de l'automne ont été consacrés à la réalisation du diagnostic sur le cœur de ville. Ce travail, fait par les services, s'est appuyé sur les études existantes et notamment sur celle du Cabinet AID consacrée aux commerces du centre-ville. Nous avons également mis en place 8 groupes de travail mobilisant les partenaires et les acteurs de différentes thématiques, afin

de préparer un projet global pour début 2019. Celui-ci sera analysé et décliné en fiches-action précisant les financements. Au total, près de 200 personnes ont pu faire part de leurs constats et idées pour le centre-ville.

**Vous parlez des professionnels, mais les habitants et visiteurs du centre-ville ont-ils aussi pu s'exprimer ?**

Oui, bien sûr. Nous avons organisé à leur attention une large consultation numérique ainsi qu'une réunion publique. La population et tous les utilisateurs du centre-ville montois ont ainsi pu nous faire part de leurs idées pour le centre-ville et de leurs attentes quotidiennes.

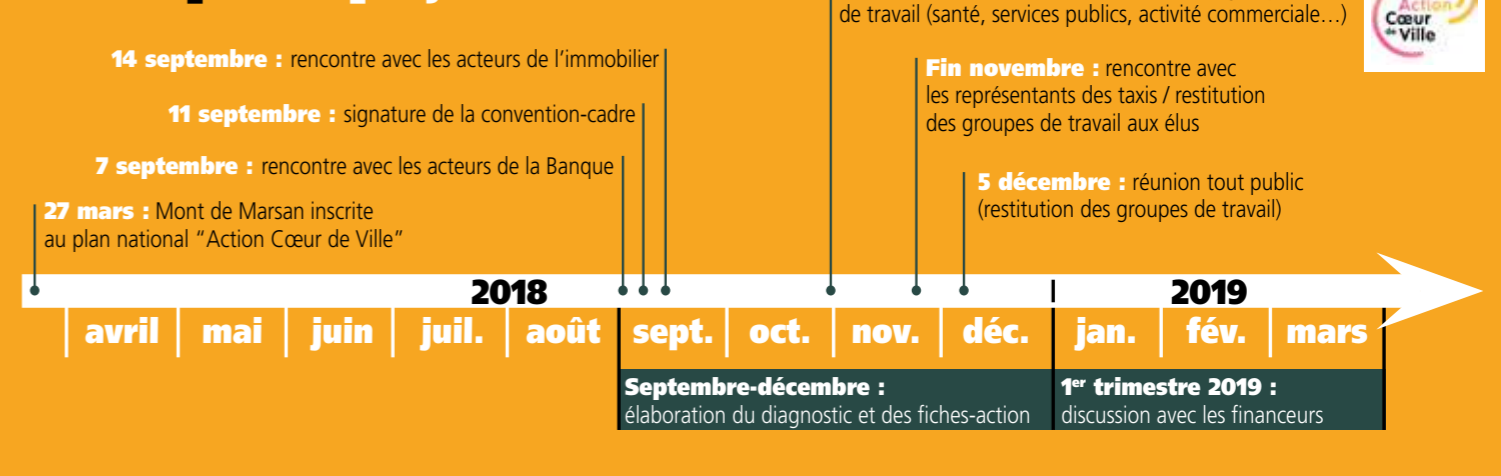
**Quelles sont les futures étapes du projet ?** D'ici la fin de l'année, le projet issu des groupes de travail et des différentes consultations devra être finalisé, puis validé par les acteurs du projet, au même titre que le diagnostic et les enjeux. Dès 2019, il sera analysé par les financeurs du programme (Banque des Territoires, État, Anah, Action logement) afin d'en estimer l'éligibilité et la finançabilité. Ce dispositif devant se mettre en place dans des délais assez rapides, les élus et partenaires signataires ont souhaité que certaines actions matures soient lancées dès 2019. Certaines thématiques pourront nécessiter des études complémentaires pour préciser le projet, les actions, les coûts...

📍 Mont de Marsan ma ville montdemarsan.fr [Les + vidéo \(voir p3\)](#)



▲ Rencontre avec les acteurs de l'immobilier

## Les étapes du projet



**Télex**

Jusqu'au 6 mai 2019 / **Posture Vigipirate** automne 2018 - printemps 2019 / Maintien au niveau de la sécurité renforcée – risque attentat ► **Point Info Famille** "stop cambriolages" et "cambrio-liste" ► **Chaque Français devient donneur d'organes** présumé / Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'absence de refus vaut acceptation (pour dire non : en ligne, par écrit ou même de vive voix à sa famille) ► **Signalez les chaussées en mauvais état** sur le site [www.jaimalamaroute.com](http://www.jaimalamaroute.com)



## Une vitrine à Paris

**PROMOTION DU TERRITOIRE** Mont de Marsan et l'Agglo se sont installées en novembre, durant trois semaines, à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris\*. Objectif : faire découvrir le territoire et ses atouts.



Pour attirer le parisien pressé, le partenaire ou le touriste potentiel, Mont de Marsan Agglomération a notamment misé sur l'un des trésors de notre territoire : le Musée Despiau-Wlérick. Pari gagné, puisque de nombreux acteurs parisiens des mondes de la culture, de l'entreprise et des institutions publiques sont venus nous rendre visite lors des soirées d'ouverture et de clôture. Ils ont eu le plaisir d'admirer des sculptures des artistes Charles Despiau, Robert Wlérick, Clément d'Astanières et Léopold Krez, délocalisées pour l'occasion. La gastronomie locale étant également l'un de nos atouts, elle a été mise à l'honneur au restaurant de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine et dans la boutique attenante, notamment grâce à la participation de plusieurs producteurs locaux, partenaires de l'Agglomération dans le cadre de cette opération. Les Parisiens avertis ont ainsi pu faire leurs courses pour les réveillons au prix du Sud-Ouest ! Les contacts pris ont été nombreux, à nous de les faire fructifier !

\* 21 rue des Pyramides, 1<sup>er</sup> arrondissement

## Rapport d'activités 2017

Mont de Marsan Agglo vous propose de découvrir son rapport annuel d'activités en vidéo ! Vous y retrouverez les informations relatives à l'activité de l'Agglo en 2017, ses perspectives d'avenir, sa stratégie et les événements marquants de l'année. Vous y trouverez aussi des informations sur le fonctionnement de l'Agglo et la présentation de ses services et de leurs missions. Social, développement économique, jeunesse, travaux, offre culturelle... sont autant de thématiques déclinées dans cette vidéo et qui retracent une année 2017 riche.

Pour découvrir ce Rapport d'activités 2017 :

- ▶ Mont de Marsan
- ▶ Mont de Marsan Agglo

# Réunions publiques sur le futur PLUi

**URBANISME** Dans le cadre de la création du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et de la concertation souhaitée par le conseil communautaire, Mont de Marsan Agglo invite tous les habitants du territoire à venir prendre connaissance de l'avancement du PLUi qui, à terme, couvrira les 18 communes. Avant les trois réunions publiques prévues, rencontre avec Pierre Mallet, vice-président en charge de l'aménagement du territoire.



### Pourquoi un PLUi ?

Aujourd'hui l'organisation du territoire se pense à une échelle plus large\*. Le PLUi est un document d'urbanisme qui définit une vision partagée du territoire communautaire et de son évolution. Il permet de fixer des orientations stratégiques sur des thématiques qui concernent le quotidien des habitants et des usagers comme le logement, les déplacements, le développement économique, l'environnement... Il définit également des règles de construction comme l'implantation des bâtiments et leur hauteur, le stationnement... Ce projet de développement urbain a pour vocation de construire un territoire cohérent et attractif qui tienne compte des spécificités de chaque commune. Notre futur PLUi s'inscrit dans la ligne directrice du ScoT\*\*.

### Comment les habitants peuvent-ils se tenir au courant du projet ?

Pour suivre l'actualité du PLUi, les habitants peuvent se rendre sur notre site communautaire [montdemarsan-agglo.fr](http://montdemarsan-agglo.fr). Ils peuvent aussi nous contacter plus directement par mail à [plui@montdemarsan-agglo.fr](mailto:plui@montdemarsan-agglo.fr) ou par courrier (575, avenue du Maréchal Foch - BP 70171 - 40003 Mont de Marsan cedex). Tous les habitants ont la possibilité d'exprimer leurs remarques et attentes : un dossier de concertation et un registre d'expression seront à leur disposition dans chaque mairie à partir du 17 décembre et une enquête publique est programmée fin 2019.

Les + vidéo (voir p3)

## Réunions publiques À vos agendas

- 18 décembre, 19h-20h30  
Saint-Perdon au Foyer des activités
- 18 décembre, 21h-22h30  
Saint-Avit à la salle polyvalente
- 19 décembre, 19h30-21h  
Mont de Marsan à la Médiathèque

\*cf les précédents m2m.ag  
\*\*Schéma de Cohérence Territoriale approuvé en juin 2014

### À quoi serviront les réunions publiques ?

À l'occasion des réunions publiques, une présentation de la démarche collaborative d'élaboration du PLUi de Mont de Marsan Agglo, ainsi que de l'avancée des réflexions en matière de réduction de la consommation foncière et de la préservation de l'environnement, sera proposée au public. Ensuite, un temps d'échange permettra à chacun de s'exprimer sur ces sujets, mais également sur ses attentes, afin d'orienter, autant que possible, le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal, dans le respect des lois en matière de préservation foncière et environnementale.

# Mont de Marsan Agglo et le Pays Grenadois main dans la main

**ENSEMBLE** Depuis 2015, la loi NOTRe invite les EPCI à des rapprochements avec comme échéance butoir 2022. Dans cette perspective, Mont de Marsan Agglo et le Pays Grenadois ont entamé des démarches de découverte et de coopération. Les maires des deux intercommunalités se sont rencontrés pour ébaucher cet avenir commun.



Le 5 octobre dernier, les maires de la Communauté de Communes du Pays Grenadois ont été accueillis par leurs homologues de Mont de Marsan Agglo. Lors de cette rencontre, des ateliers autour des thèmes de la gouvernance, des finances, de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, du tourisme et de la culture ont permis de dessiner les points de convergence, les différences et les buts communs à atteindre dans un futur proche. Les deux collectivités sont conscientes d'être rattachées au même bassin de vie et d'avoir en commun les mêmes réalités, notamment en termes de flux et de marché du travail. "C'est la porte d'en face. Ce qui fait notre quotidien, l'emploi, les loisirs, l'administration et les commerces, on a tout ça en commun. Nous avons par exemple plus de 300 militaires, actifs ou retraités, de la BA 118 qui vivent ici. Ça coule donc de source." explique Pierre Dufourcq, président du Pays Grenadois. La rencontre a été préparée par les deux présidents : avant l'été, Charles Dayot a rencontré le bureau des maires du Pays Grenadois et Pierre Dufourcq celui de notre communauté d'agglomération. Ils ont ainsi pu présenter leurs modes de gouvernance respectifs, leurs grands projets en cours et à venir et les forces/faiblesses de leurs territoires. Satisfaits de cette rencontre, les maires présents, unanimes, ont décidé de poursuivre les échanges afin de renforcer l'entente déjà initiée et de construire ensemble de nouveaux projets.

### Des habitudes communes de travail

Elles partagent la même volonté d'anticiper l'évolution de leurs institutions et surtout la possibilité de coordonner leurs actions. "On a pris les choses en partant du concret, plutôt que de la décision politique. On a demandé à nos deux directrices générales des services de se rencontrer et de regarder les passerelles possibles entre nos services. Et il en existe déjà notamment en matière de culture, de tourisme et de voirie !" abonde Charles Dayot. Mont de Marsan Agglo et le Pays Grenadois ont créé des passerelles techniques en partageant, par exemple, un ingénieur voirie. Le Théâtre de Gascogne tisse lui des liens culturels (tarifs réduit et transport gratuit pour certains spectacles, programmation théâtre "Hors les murs...") alors que les deux Offices de Tourisme, associé à celui de Chalosse-Tursan, tiennent conjointement le blog [landes-interieures.fr](http://landes-interieures.fr). "Demain ou après-demain, on sera en mesure de poursuivre ces logiques, avec un possible mariage" explique Charles Dayot.

Ce rapprochement a pour but aussi de renforcer les deux territoires actuellement noyés dans l'espace de la Nouvelle-Aquitaine, les plus denses étant plus à même de capter des fonds ou de répondre à des appels à projet. Pour autant les deux Présidents parlent d'un processus en co-construction et surtout rappellent qu'ils ne ferment pas la porte aux autres intercommunalités.

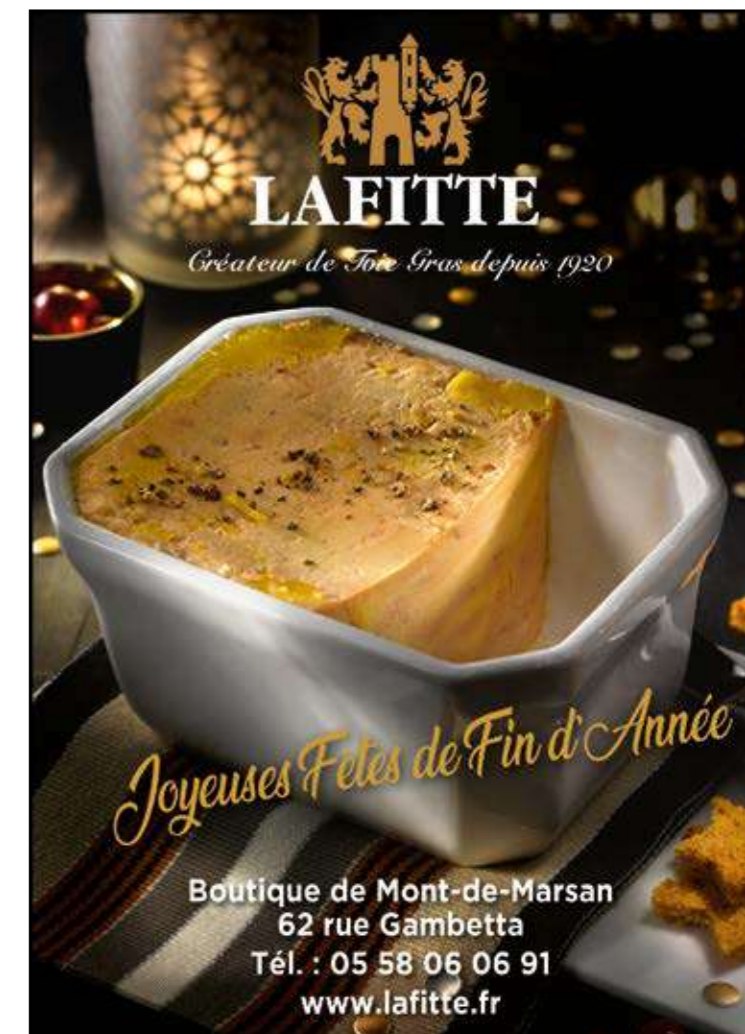
## Qui seront les usagers de la Régie des eaux intercommunale ?



Comme présenté dans le m2m.ag n°16, la Régie de l'eau et de l'assainissement de Mont de Marsan deviendra communautaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 sous la forme d'une régie des eaux intercommunale et d'une régie de l'assainissement intercommunale, ce qui n'induit aucun changement pour les usagers. Pour autant, toutes les communes de l'Agglomération ne rejoindront pas la nouvelle structure. Voici l'organisation :

- **Communes dont la Régie gèrera le service des eaux** : Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont, à l'identique de la situation actuelle (le passage de la régie municipale à la régie intercommunale pourra amener quelques modifications éventuelles au niveau des dates d'envoi des factures pour les usagers).
- **Communes dont la Régie gèrera le service d'assainissement** : Mont de Marsan, Saint-Pierre-du-Mont et Bretagne-de-Marsan.
- **Cas spécial de Saint-Perdon** : l'Agglomération aura à sa charge le renouvellement des canalisations d'eau et d'assainissement mais l'exploitation des réseaux dans cette commune continuera à être assurée par la société SOGEDO.
- **Communes non gérées par la Régie** : sur l'ensemble des autres communes de l'agglomération, c'est le SYDEC qui exercera la compétence eau et assainissement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Toutefois, ces communes auront la possibilité de rejoindre la régie intercommunale au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Une étude technique et financière va être engagée afin de déterminer les conditions de l'adhésion à la régie intercommunale.

Rens. : 09 69 39 24 40 / [montdemarsan-eau.fr](http://montdemarsan-eau.fr) (un nouveau site est prévu en 2019)





## Le parc d'activités de Mamoura a la cote

**ENTRETIENS** Situé aux portes de Mont de Marsan, à 7 min de l'échangeur autoroutier de l'A65, bordé par la rocade, le parc d'activités de Mamoura (25 hectares) a été agrandi de 10 hectares pour accueillir de nouvelles entreprises. Rencontre avec trois d'entre elles qui ont déjà fait le choix de s'y implanter.



**Virginie Avril**  
Gérante des entreprises Toutatis et Vapotech

**À quand remonte votre implantation à Mont de Marsan ?**

Mon mari et moi avons ouvert en 2013, avenue Aristide Briand, le premier magasin de cigarettes électroniques de l'agglomération sous l'enseigne Vapotech. Nous avons travaillé sans relâche et aujourd'hui sept magasins ont ouvert dans le Sud-Ouest. Nous n'allons pas nous arrêter là !

**Vous êtes également gérante de l'entreprise Toutatis.**  
En 2015, nous avons créé une seconde entreprise, Toutatis, à Saint-Pierre-du-Mont. Nous créons et fabriquons des liquides pour cigarettes électroniques. Nous les distribuons dans les magasins Vapotech, bien sûr, mais également dans toute la France et même à l'étranger. Nous avons ainsi acquis la garantie de proposer à nos clients des produits conformes aux normes en vigueur.

**D'où la nécessité de vous agrandir ?**

Nos anciens locaux s'avéraient trop étroits pour notre équipe, machines de production et stocks. Nous avons fait construire un bâtiment de 900 m<sup>2</sup>, dans l'extension de la zone de Mamoura, dans lequel nous avons emménagé fin novembre. Nous allons conserver nos anciens locaux de Saint-Pierre-du-Mont pour accueillir notre site de vente en ligne vapotech.fr et la centrale d'achat du réseau de magasins que nous sommes en train de créer.

**Être implanté à Mont de Marsan est-ce un atout ?**

Sans aucun doute ! Originaires de Normandie, mon mari et moi avons eu le coup de cœur pour Mont de Marsan. Nous apprécions sa qualité de vie, sa culture, sa gastronomie et ses habitants. Être bien dans sa ville, c'est être bien dans sa vie, familiale comme professionnelle.

**Gérald Delage**  
Responsable de l'agence CGED

**Présentez-nous la CGED.**

Il s'agit d'une société implantée en France, filiale du groupe mondial SONEPAR. Nos produits sont destinés à des professionnels de petites, moyennes ou grandes entreprises du domaine électrique. Notre réseau se compose de 177 points de vente en France.

**Votre ancien magasin était implanté, depuis de nombreuses années, rue de la Ferme du Carboué. Vous venez de déménager dans la zone d'activités de Mamoura, n'avez-vous pas la nostalgie d'un site plus proche de la ville ?**

Aucunement, c'est vrai pour nos 8 salariés comme pour nos clients. Pas un ne nous a dit regretter l'ancienne adresse. Et cela se comprend. L'accès à la zone de Mamoura est beaucoup plus aisé que le centre-ville et le service proposé est bien plus performant. C'est appréciable pour tout le monde.

**Cela se traduit-il par une extension de vos installations ?**

Si l'on s'en tient à la surface disponible, 700 m<sup>2</sup>, c'est équivalent mais question aménagement, présentation et fonctionnalités, c'est le jour et la nuit. Ici, notre showroom doit faire 300 m<sup>2</sup> contre 70 auparavant. Nos clients, des professionnels du monde de l'électricité, ont accès librement à nos produits et font ainsi leur choix. Tout le temps passé jadis par le personnel à préparer les commandes est ainsi libéré pour le conseil.

**De quelles autres améliorations profitez-vous aujourd'hui ?**

Celles de travailler dans un bâtiment moderne et intelligent. Le précédent n'était ni chauffé, ni isolé, ni correctement éclairé... les cordonniers étaient bien les plus mal chaussés ! L'éclairage avec des leds, géré par ordinateur, réduit considérablement notre consommation, idem pour notre chauffage-clim. Nous y gagnons en confort et donc en convivialité.



**Agostinho Salvador**  
Gérant de la société Salvador Constructions

**Quelles sont vos activités ?**

À mon compte depuis 2009, je suis artisan dans le secteur du bâtiment. J'effectue des travaux de maçonnerie, de carrelage et de plâtrerie, uniquement dans la rénovation. J'ai travaillé pendant 20 ans dans la région parisienne avant de m'installer à Mont de Marsan. Pour rien au monde je n'y retournerai, les Landes sont ma nouvelle patrie. D'ailleurs, la dernière fois que j'ai franchi le pont d'Aquitaine, ma voiture est tombée en panne et mon GPS m'a dit : "faites demi-tour" !

**Pourquoi avoir choisi de vous implanter dans la zone d'activités de Mamoura ?**

J'y suis venu pour disposer d'un terrain suffisamment vaste pour stocker nos matériels et engins de chantier. Je voulais aussi un bâtiment pour mettre à l'abri nos outils, les ranger pour mieux les retrouver et aménager un coin bureau pour l'administratif.

**Premier bilan ?**

Mes deux salariés, notre apprenti et moi-même avons pris possession des lieux début septembre et ces 200 m<sup>2</sup> couverts répondent parfaitement à nos attentes. On gagne du temps, le matériel est mieux protégé et nous sommes opérationnels plus vite chaque matin pour nous rendre sur nos chantiers. Nos clients sont les premiers bénéficiaires de cette nouvelle organisation.

**Donc sans regret ?**

Aucun. Nous avons un tout petit dépôt près du lycée Despiau et une bonne partie du matériel était entreposée à mon domicile. Je ne vous dis pas le soulagement de ma femme depuis que j'ai fait place nette !

# Vous voulez être exonéré d'impôts : installez votre entreprise sur l'agglo

**TERRITOIRE D'ENTREPRISES** Le dispositif ZRR\* constitue une réelle opportunité pour les entrepreneurs, commerçants, artisans et professions libérales qui souhaitent s'implanter ou se développer sur le territoire de Mont de Marsan Agglo, puisqu'il leur permet de bénéficier d'exonérations de charges fiscales et sociales pouvant aller jusqu'à 8 ans dans certains cas.

**Entrepreneur, vous êtes concerné :**

- Si vous êtes constitué sous forme d'entreprise individuelle ou en société, soumise à l'impôt sur les sociétés ou sur les revenus
- Si vous exercez une activité industrielle, artisanale, commerciale ou libérale
- Si vous êtes nouvellement créé ou si vous reprenez une activité

**Les avantages fiscaux liés au classement en ZRR :**

- Exonération d'impôt sur les bénéfices pendant 5 ans, cette exonération étant dégressive sur les 3 années suivantes (75 %, 50 % puis 25 %)
- Exonération des Cotisations Foncières des Entreprises (CFE), pendant 5 ans
- Exonération de cotisations sociales pendant 12 mois, pour toute nouvelle embauche de salariés en CDI ou CDD de 12 mois

2020, peut bénéficier de ces mesures si elle répond aux critères d'éligibilité. Le dispositif ZRR peut également bénéficier à toute création ou reprise de commerce dans le centre-ville de Mont de Marsan et ainsi profiter de sa redynamisation. L'Agglo possède aussi des parcs d'activités dont celui de Mamoura situé à Saint-Avit. Près de 10 hectares y sont encore disponibles et représentent une réelle opportunité fiscale pour toute création d'entreprise ou développement d'activités.

**Comment bénéficier de ces mesures ?**

Afin de connaître l'ensemble du régime ZRR, il est possible de se renseigner auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques et auprès du Service Développement Économique de Mont de Marsan Agglo ou de ses partenaires (CCI des Landes, CMA des Landes, BGE Landes Tec Ge Coop).

\*Zone de Revitalisation Rurale, dispositif prolongé jusqu'au 30 juin 2020

### La dynamique des parcs d'activités communautaires

- Mamoura (Saint-Avit)**
  - 24 entreprises / 205 emplois
  - 4 entreprises installées en 2018 :
  - Evoludis** : conseil en gestion pour les TPE ; 3 emplois
  - Burotec** : fournisseur matériel bureau et informatique ; 11 emplois
  - CGED** : fournisseur matériel électrique ; 10 emplois
  - Toutatis** : fabrication de fluides pour cigarettes électroniques ; 11 emplois
- Faisanderie (Saint-Avit)**
  - 25 entreprises / 261 emplois
- Bourassé (Saint-Pierre-du-Mont)**
  - 31 entreprises / 142 emplois

**Où s'installer sur le territoire ?**

Toute nouvelle entreprise s'implantant ou reprenant une activité sur l'une des 18 communes membres de l'Agglomération avant le 30 juin

**Renseignez-vous sur les opportunités :** Service Développement Économique  
05 58 51 88 88 / contact.entreprendre@montdemarsan-agglo.fr



## Un an de plaisir du palais et d'utilité sociale par le travail

**INSERTION** Le 27 octobre dernier, La Petita Moleta a fêté ses un an. Reconnue pour ses mets élaborés avec des produits de saison issus de la région, comme pour ses nombreuses animations, il ne faut pas oublier que cette entreprise s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire du territoire. Bilan de cette première année.


Installée au cœur de la cité, La Petita Moleta continue après un an d'existence à provoquer les rencontres, les mises en relation, à proposer des actions innovantes, tout en participant activement à la dynamisation sociale et économique du territoire. On y vient pour sa carte des menus ou pour se détendre en culture, mais gardons à l'esprit qu'on y travaille et qu'on y apprend car c'est un établissement d'insertion et une entreprise solidaire d'utilité sociale.

**Pour les 3 salariées en insertion professionnelle :**

- 1 sortie positive
- 2 projets professionnels validés

**Pour les bénévoles :**

- 1 retour vers l'emploi
- 1 construction de projet pro
- 1 entrée en formation
- 2 ont trouvé un emploi

Infos sur les prestations (restauration, prestations pour les groupes, petits déjeuners/déjeuners d'affaires, working café matin/après-midi pour tous avec accès wifi, colunching pour les entrepreneurs) et les animations : lapetitamoleta.com  
 LaPetitaMoleta

**CHEZ BELETTE**

**CADEAUX GOURMANDS SUR MESURE**

Epicerie fine et belle gamme **bio.**



**MUKUL GOYAL**



**Saumon fumé bio irlandais**  
Sur commande - 72h



**Ouvert les DIMANCHES 23 & 30 et les LUNDIS 24 & 31 DECEMBRE de 10h à 17h**  
**7, place Saint-Roch - 05 58 52 65 95 - Site : chez-belette.fr**  
**MONT DE MARSAN**

## AGGLO / FOURRIÈRE

## Lutter contre la prolifération des chats errants

**MIAOU** Les communes de Mont de Marsan Agglo sont confrontées depuis plusieurs années à une forte augmentation des chats errants ou abandonnés et la fourrière communautaire, qui a une capacité limitée d'hébergement (environ 40 places), n'est plus en mesure de recueillir tous ces félins. Le point en plusieurs questions avec Jean-Yves Paronnaud, conseiller communautaire délégué à la Fourrière animale.



### À partir de quand un chat est-il considéré comme errant ?

Il l'est s'il se trouve à plus de 200m d'une habitation, s'il n'est pas sous la surveillance de son maître, s'il n'est identifié ni par tatouage ni par puce électronique ou si le détenteur refuse de se faire connaître.

### Quelle est la cause de la prolifération des chats ?

On note deux causes principales. Tout d'abord, le défaut de stérilisation des chattes ou de castration des chats sachant qu'ils peuvent se reproduire jusqu'à 4 fois par an. Ensuite, l'abandon de chatons dans la nature.

### Quelles sont les conséquences ?

Tout Maire peut, par arrêté, faire procéder à la capture des chats non identifiés, sans propriétaire, vivant dans des lieux publics de la commune et les transférer à la fourrière communautaire.

### Et une fois à la fourrière ?

Légalement, si le chat n'est pas identifié ou réclamé par son propriétaire à l'issue d'un délai de garde de 8 jours ouvrés à la fourrière, il devient propriété de celle-ci qui procédera à l'identification. Il pourra alors être proposé à l'adoption aux refuges (SPA...) ou malheureusement euthanasié après l'avis d'un vétérinaire.

### Quelles sont les bonnes pratiques en ce domaine ?

J'en vois 4 : ne pas laisser un animal sans surveillance, prendre contact avec la mairie de résidence ou la fourrière en cas de perte ou de disparition, identifier l'animal (puce, tatouage) car c'est une obligation dès son 7<sup>e</sup> mois et le faire stériliser afin d'éviter la prolifération.



Fourrière du Marsan  
Lieu dit "Candille"  
Route départementale 390  
Saint-Pierre-du-Mont  
05 58 46 70 80

### Les investissements 2018 pour la fourrière

- Construction d'un parc à chiots (cf photo ci-dessus)
- Fenêtres équipées de filtres solaires dans la chatterie
- Toutes les communes de l'agglo ont investi dans des cages pliantes de transport afin de garder les animaux en attente de transfert vers la fourrière

### Les animaux recueillis à la fourrière

- 373 chats et 432 chiens en 2017
- 275 chats et 355 chiens sur les 3 premiers trimestres 2018

**L'Authenticité d'une Cuisine Traditionnelle !**

Plat du jour 8<sup>e</sup>  
Entrée / Plat ou Plat / Dessert 10<sup>e</sup>  
Potage du jour / Entrée / Plat / Dessert, Café et Vin compris 13<sup>e</sup>

SUGGESTIONS À L'ORDRE  
Tartiflette  
Daube de Bœuf  
Blanquette de Veau  
Brandade de Morue  
Pot au feu...

**BAR - RESTAURANT DES SPORTS**

Ouvert du lundi au samedi midi  
repas de groupes sur réservation le soir  
Face aux Arènes de Mont-de-Marsan  
1, place Stanislas Baron - 05 58 03 49 84  
bdsports7@orange.fr

**LASSALLE PLOMBERIE**

**SE LASSALLE & Fils**

RGE ECO artisan QUALIBAT

Sanitaire - Chauffage - Climatisation

ZI du Carboué - Rue Courtabilhac  
**MONT DE MARSAN**  
Tél : 05 58 46 68 68  
societe-lassalle@wanadoo.fr

**mdm radio 101.1 93.8**

**101.1** Mont de Marsan  
**93.8** St Sever - Chalosse - Tursan

**Les Matinales en direct**  
l'information locale du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30

**Emissions thématiques**  
Gascon, sport, tauromachie, loisirs, culture, société...

**Musiques éclectiques**  
Jazz, Blues, Rock, Fanfare, Classique, Salsa, Rétro, Hip-Hop, Flamenco...

**Le M.Agg', Le magazine de l'Agglo**  
une semaine sur deux  
mercredi 18h, samedi 13h30, dimanche 16h

**Les Conseils Municipaux montois & les Conseils Communautaires de Mont de Marsan Agglomération en direct**

**www.radio-mdm.fr**  
05 58 46 46 46 / contact@radio-mdm.fr

### Télex

Simple, pratique, économique, pour vos déplacements sur l'ensemble du territoire du Marsan Agglo pensez Tma ! Choisissez le bus ou le vélo !  
[www.reseautma.com](http://www.reseautma.com) ► Aménager son logement pour bien vieillir, pour prévenir la perte d'autonomie [www.jamenagemonlogement.fr](http://www.jamenagemonlogement.fr)



# Une nouvelle dynamique pour le réseau Tma

**MOBILITÉ** Meilleur maillage du territoire, service dédié aux personnes handicapées (TPMR), outils d'aide à l'organisation du voyage... 2019 sera synonyme de changements pour le réseau Tma. À compter du 2 janvier, la nouvelle offre de mobilité de Mont de Marsan Agglo sera mise en place. Mieux adapté au territoire et aux attentes des usagers, que vous réservez le futur réseau Tma ? Éléments de réponse dans ce dossier.

**L**e contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport urbain conclu avec Transdev du Marsan arrivera à terme le 31 décembre prochain. Mont de Marsan Agglo a donc lancé un appel d'offres à concurrence pour renouveler ce marché. Après plusieurs réunions de négociations, c'est l'actuel prestataire Transdev qui a été retenu. L'offre a été présentée et votée le 16 octobre en Conseil communautaire, pour un budget de 2 797 368€ par an sur 7 ans.

### Le réseau Tma de plus en plus plébiscité

2017 a marqué la sixième année complète de l'existence de Tma, le réseau de transport urbain de Mont de Marsan Agglo. C'est également l'année de référence pour la future délégation de service public (DSP). Le rapport d'activité 2017 de la structure a permis de confirmer l'ancrage du service sur le territoire. La forte augmentation de la fréquentation sur les différents réseaux (Tma, Transport à la Demande, Madeleine en bus...) témoigne de l'intérêt des habitants de l'agglomération pour les transports en commun. Preuve en est, entre janvier et octobre 2018, 40 000 voyageurs supplémentaires ont

emprunté le réseau Tma par rapport à la même période l'an dernier. À la fin de l'année, le réseau dépassera le million de voyageurs ; ils étaient 300 000 il y a 7 ans. Une volumétrie voyageurs multipliée par près de 3,5 qui démontre l'efficacité et l'attractivité croissante du réseau de transport urbain de Mont de Marsan Agglo.

### Améliorer l'attractivité à coût constant

La nouvelle offre de transport urbain répond à un objectif financier clairement affiché par la collectivité : maintenir à 2,8M€ le coût annuel du réseau afin de ne pas augmenter la taxe transport versée par les entreprises du territoire. Dans cette nouvelle DSP, Transdev du Marsan assumera à la fois le risque d'exploitation (lié à l'activité de l'entreprise : charges...) et le risque commercial (recettes de trafic). Mont de Marsan Agglo ne compensera plus si les objectifs de recettes ne sont pas atteints. Si les résultats dépassent le prévisionnel, les excédents feront l'objet d'un partage entre le délégataire et Mont de Marsan Agglo. Pour renforcer la performance du réseau, une étude de fréquentation a été menée par Transdev en fin d'année dernière. "Les résultats

ont permis d'extraire une photographie précise du réseau actuel avec pour objectif de proposer une offre mieux adaptée aux besoins des voyageurs : des lignes développées, un réseau adapté aux différentes périodes de l'année, un service connecté qui simplifie l'organisation du voyage... ces nouveautés vont améliorer la qualité de ce service public" souligne Bertrand Tortigue, vice-président de Mont de Marsan Agglo en charge des transports collectifs.

### Le réseau Tma en 2017

- 812 767 voyageurs sur le réseau Tma (hors navette gratuite, estimée à 200 voyageurs/jour)
- 12 999 voyageurs sur les lignes F et G
- 1 335 voyageurs sur le TAD
- 81 471 voyageurs sur les circuits scolaires
- 74 377 voyageurs sur le réseau Madeleine en bus
- 982 949 voyageurs tous réseaux confondus

Plus d'informations sur le nouveau réseau : [bustma.com](http://bustma.com)

# Une offre de mobilité adaptée aux usages de chacun

**NOUVEAUTÉ** Avec une moyenne de fréquentation de 6%, contre 3% pour la moyenne nationale des réseaux Transdev en 2018, le réseau Tma confirme sa conquête du territoire. La future DSP poursuivra la dynamique engagée en matière de transports urbains en plaçant l'usager au cœur de l'offre.



**INTERVIEW** Questions à Bertrand Tortigue, vice-président de Mont de Marsan Agglo en charge des transports collectifs.

## Quels sont les principaux ajustements du futur réseau Tma ?

En observant les chiffres de fréquentation du réseau Tma, multipliés par presque 3,5 au cours des 7 années de cette DSP, on s'aperçoit que la structure actuelle de notre réseau est fonctionnelle. Partant de ce constat, nous avons adapté les lignes aux habitudes de déplacement des voyageurs. La nouvelle configuration de la ligne C – dédoublée en 2 lignes indépendantes – permettra une fréquence de passage de 30 minutes contre 1h aujourd'hui, ce qui devrait fluidifier cette ligne très fréquentée, notamment au niveau du lycée Charles Despiau. La branche Nord de cette ligne permettra, à l'horizon 2021, de desservir le nouveau bâtiment de l'ADAPEI au Marcadé. Le prolongement de la ligne D assurera une meilleure desserte des quartiers Jouanas, Val d'Argence et Vignau. Des lignes diamétrales sur l'ensemble du réseau qui assureront ainsi un meilleur maillage du territoire. Les autres nouveautés permettront essentiellement de développer le service à l'usager : aides à l'organisation du voyage, je pense notamment à la nouvelle application MyBus (voir p14), transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite ou encore Flexi'Tma (voir p13). Des outils qui, sans aucun doute, développeront la performance de notre service de transport. À cela, s'ajouteront des enquêtes de satisfaction régulières auprès des voyageurs, dans le but d'adapter au mieux le réseau.

## Qu'en est-il des cadences ?

L'étude de fréquentation menée par Transdev nous a permis d'avoir une image exacte du réseau actuel. En fonction de la fréquentation, nous avons créé une offre mieux adaptée sur 4 périodes de fonctionnement : du lundi au vendredi en période scolaire, pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, Noël...) et les vacances d'été et également les samedis toute l'année. Les fréquences restent quant à elles sensiblement les mêmes. En heures de pointe, les passages des bus sur les lignes A et B se feront toutes les 20 minutes, contre 15 actuellement. Cette baisse de fréquence sera compensée par plus de places assises à l'heure dans les bus. Le même nombre de personnes pourra ainsi être transporté. La ligne D verra, elle, ses fréquences augmenter, passant de 30 à 20 minutes. L'objectif étant de désengorger les bus surchargés en heures de pointes et limiter la circulation de bus vides en heures creuses.



**ENTRETIEN** Charles Dayot, président de Mont de Marsan Agglo, revient sur les principaux objectifs assignés au délégataire du réseau de transport urbain de l'agglomération.

Le réseau Tma est désormais enraciné dans le paysage de l'agglomération. La hausse de fréquentation entre 2012, date du premier contrat passé avec Transdev, et fin 2017 montrent clairement l'appropriation de ce service public par les habitants du territoire, puisque nous sommes passés de 421 000 à 982 949 voyageurs/an. Entre janvier et octobre de cette année, 40 000 voyageurs supplémentaires ont été transportés, comparé à la même période l'an dernier. Le réseau de transport est performant et de plus en plus sollicité. L'enjeu pour le prestataire, dans le cadre de ce nouveau contrat, a été de proposer une offre de service capable de renforcer encore davantage l'attractivité du réseau tout en respectant une contrainte financière forte : respecter un coût global de 2,8M€ maximum par an, correspondant au montant du versement transport\*. En effet, nous avons fait le choix de ne pas augmenter cette taxe qui représente pour l'entreprise installée sur notre territoire 0,6% de

sa masse salariale.

Notre volonté est d'offrir un niveau de service adapté aux déplacements du grand public, notamment les salariés, en assurant des temps de parcours rapides vers les zones d'emplois ou les pôles d'échange. Le nouveau réseau tiendra compte des nouvelles habitudes de déplacement des usagers en prenant en considération les zones d'activités et d'habitat, existantes et en projet, ou encore les nouveaux pôles générateurs de trafic. Autre aspect qui nous tenait à cœur et que nous avons souhaité privilégier : l'accessibilité. Le nouveau réseau va offrir la possibilité à tout un chacun de circuler plus librement et plus facilement et je pense notamment aux personnes à mobilité réduite qui vont bénéficier d'une offre spécifique de type "Transport à la Demande" de porte à porte.

\* Cette taxe est une contribution locale des employeurs publics et privés de plus de 11 salariés, qui permet de financer les réseaux de transport en commun.

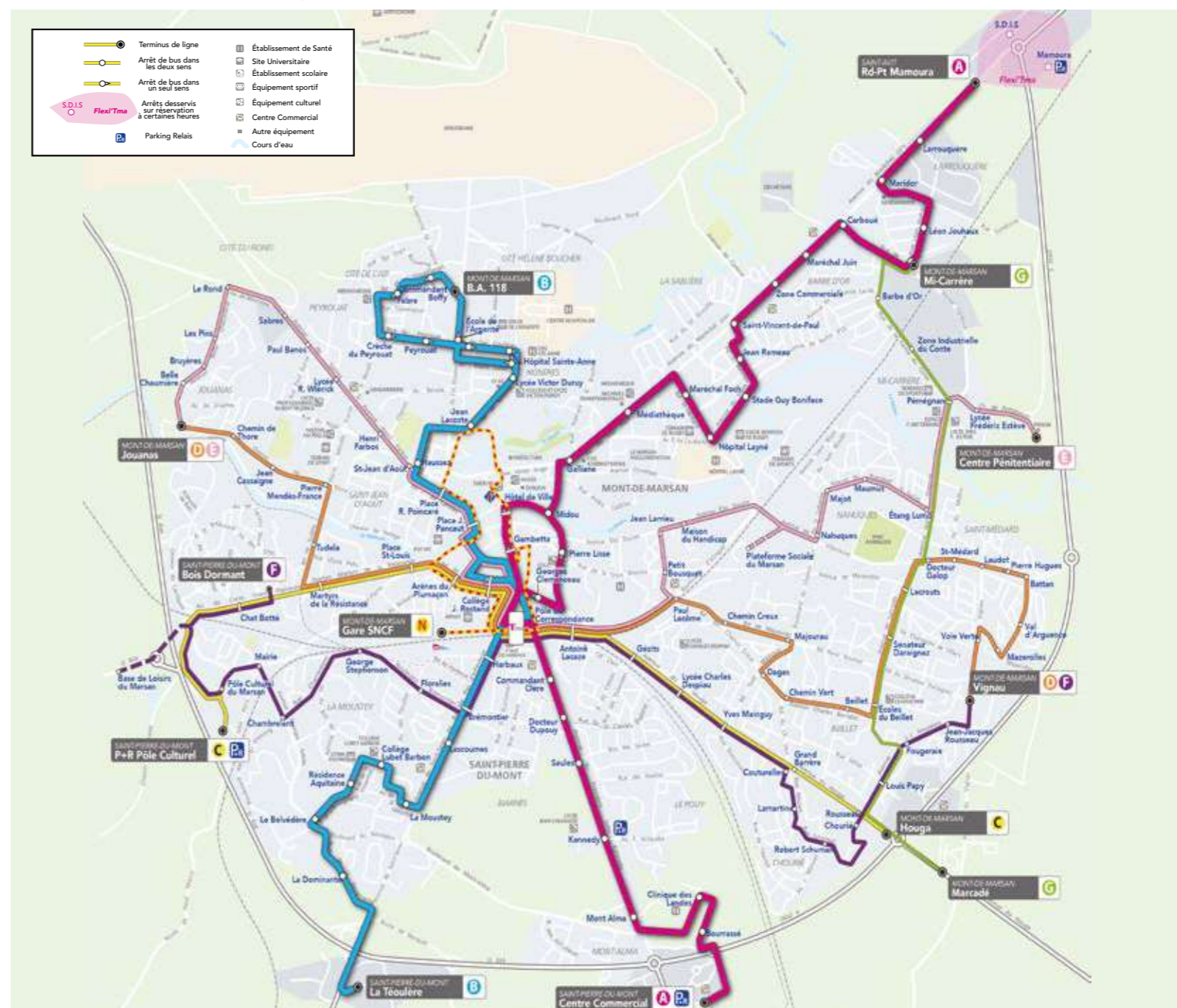


## Les tarifs

- Pas d'augmentation sur le réseau pendant 2 ans (tarif inchangé depuis 2011)
- Gratuité pour les élèves de maternelle et primaire de l'agglomération sur le trajet scolaire
- Création d'un pass journée (voyages illimités) à 3€
- Uniformisation des tarifs pour les fêtes de la Madeleine : 2€ l'aller/retour

## Le nouveau réseau Tma c'est :

- 6 lignes diamétrales simples et fréquentes
- 1 pôle de correspondances
- 1 ligne de rocade
- 5 lignes virtuelles de TAD et de TPMR
- 8 circuits à vocation scolaire
- 1 desserte événementielle "Madeleine en bus"



### Ligne A

**Fréquences passage :** heures de pointe 20' / heures creuses 30'  
**Nouveauté 2019 : un Flexi'Tma sur la ligne A**  
 Aux heures creuses, le terminus se fera sur l'avenue du Maréchal Juin et les arrêts SDIS et Mamoura seront assurés en Flexi'Tma (à la demande auprès du conducteur et sur réservation).

### Ligne B

**Fréquences passage :** heures de pointe 20' / heures creuses 30'

### Ligne C

**Fréquences passage :** 60'  
**Nouveauté 2019 : dédoublement de la ligne C**  
 L'actuelle ligne C sera divisée en 2 lignes indépendantes C et F. La première reprendra la branche nord de la ligne actuelle, tandis que la seconde reprendra la partie sud.

**Heures de pointe :** entre 7h et 8h30 / entre 16h30 et 18h  
**Heures creuses :** entre 8h30 et 16h30 / après 18h

### Ligne D

**Fréquences passage :** heures de pointe 20' / heures creuses 60'  
**Nouveauté 2019 : extension de la ligne D**  
 La ligne D sera prolongée entre le pôle de correspondance et le quartier de Jouanas/Belle Chaumière, futur terminus.

### Ligne E

**Fréquences passage :** heures de pointe 30' / heures creuses 60'

### Ligne F

**Fréquences passage :** heures de pointe 30' / heures creuses 60'

### Ligne G

Ligne de rocade à la demande

**Nouveauté 2020**  
**Une navette plus propre**  
 Dès 2020, Mont de Marsan Agglo sera équipée d'une navette de centre-ville alimentée au gaz naturel (GNV) et toujours gratuite. L'agglomération sera parmi les premières à utiliser ce type de véhicule, inexistant à l'heure actuelle. Considéré comme l'une des principales alternatives au diesel, le gaz apporte jusqu'à 95% de réduction des émissions de particules.

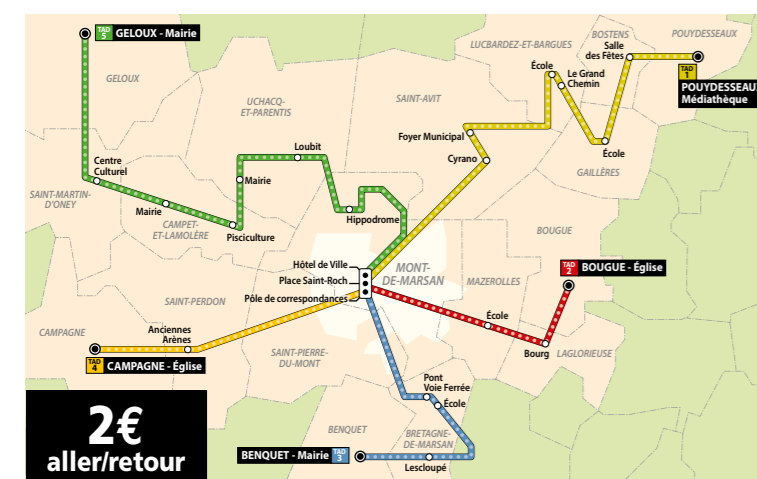


▲ Nouvel itinéraire de la navette gratuite du centre-ville.

# Prioriser l'accessibilité du réseau

**ACCESSIBILITÉ** Dans cette nouvelle offre, l'accent est mis sur l'accessibilité du réseau de transport urbain. Dès le 2 janvier, le TAD (transport à la demande) fusionnera avec le TPMR, un transport spécifique destiné aux Personnes à Mobilité Réduite.

Le TPMR reprendra le réseau des 5 lignes du TAD actuel qui irrigue les 18 communes de l'agglomération. Le but est de permettre le transport "porte à porte" (sur l'ensemble des communes de l'agglomération) des Personnes à Mobilité Réduite. Pour les communes non desservies par le réseau urbain régulier, le fonctionnement sera le même que le TAD : transport d'adresse à adresse du mardi au samedi. Quant à Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont desservies par les lignes régulières, si l'arrêt n'est pas accessible, le transport sera réalisé d'adresse à adresse sur réservation préalable (jusqu'à 17h la veille du déplacement).



## Glossaire Tma

- TAD : transport à la demande
- TPMR : transport pour les Personnes à Mobilité Réduite

Pour connaître les conditions d'accès à ce service, rendez-vous sur [www.bustma.com](http://www.bustma.com) ou par téléphone au 05 58 45 04 26



## Un service aux voyageurs optimisé

**TRANSDEV** La nouvelle offre de mobilité intègre également des améliorations dans l'aide à l'organisation du voyage. Objectif : faciliter les déplacements des usagers notamment grâce aux outils numériques. Retour sur les propositions apportées par Transdev avec Sophie Cheval, directrice de l'agence Transdev du Marsan.

**Quelle a été la stratégie mise en place pour répondre au cahier des charges de Mont de Marsan Agglo ?**

Notre nouvelle offre de mobilité, dès la lecture du cahier des charges, a intégré les contraintes financières de Mont de Marsan Agglo. Nous nous sommes ainsi engagés dans une réponse optimisant les moyens à mettre en œuvre sur la totalité de la durée de cette nouvelle concession de Service Public. Notre connaissance du territoire a été un avantage pour répondre aux attentes de l'Agglo. Transdev du Marsan exploite le réseau depuis 7 ans, nous avons déjà participé activement aux aménagements précédents tels que les accès à la BA 118 ou la desserte du Grand Moun. Forts de ces atouts, nous avons eu la volonté de faire évoluer le réseau de transport collectif pour l'intégrer aux usages quotidiens de tous. Concrètement, cela se traduit par des

nouveaux services de mobilité, avec un réseau Tma qui dessine les axes du territoire, s'adapte pour suivre l'aménagement, le mouvement et la transformation de Mont de Marsan Agglo. Nous atteignons ainsi les objectifs fixés : un territoire irrigué avec un bouquet de services complémentaires.

**Quel est l'atout majeur de la nouvelle offre du réseau de transport public ?**

L'atout majeur de notre Tma 2.0 est un accompagnement dans la mobilité à l'échelle du territoire. Le déploiement d'un nouveau site web dynamique et la refonte des supports d'information voyageurs faciliteront la compréhension du réseau. Pendant leurs déplacements, les voyageurs, de plus en plus connectés et en attente d'accès immédiat à des informations pertinentes et fiables, pourront s'appuyer sur l'application mobile "MyBus". Ils

## "Gagner en autonomie"

**TPMR** En facilitant les déplacements des personnes handicapées, ce nouveau service participera à l'amélioration de leur qualité de vie. Témoignages.

**Daniel du Sabla, malvoyant, président de l'association Aveugles et Malvoyants**

Habitant Bougue, j'utilise assez régulièrement le TAD pour me rendre à Mont de Marsan. J'ai ainsi pu retrouver une certaine autonomie. Je regrette simplement que les chauffeurs n'avertissent pas systématiquement lorsqu'ils sont en retard de plus de 10 minutes, cela rassurerait les usagers. Le point positif du TPMR, comme du TAD, est son prix attractif qui permettra au plus grand nombre d'utiliser ce moyen de transport, surtout quand on sait qu'un voyage Bougue/Mont de Marsan en taxi avoisine les 25€. Même s'il reste encore des progrès à faire en matière d'accessibilité, le TPMR devrait améliorer la qualité de vie et l'autonomie des voyageurs handicapés. En offrant la possibilité d'un transport porte à porte, c'est un réel service à la personne qui va être mis en place. Un avantage non négligeable, car lorsque les conditions climatiques sont mauvaises, il est plus difficile pour les personnes malvoyantes de se déplacer jusqu'au point de rendez-vous. Pour aller plus loin, lors du premier voyage, un salarié de Tma pourrait accompagner l'utilisateur pour qu'il s'approprie plus facilement ce service.

**Élisabeth Pekmez, malvoyante et hémiplegique, membre de l'APF France handicap**

J'habite à Saint-Pierre-du-Mont et je n'ai jamais utilisé jusqu'ici le Transport à la Demande, car je suis dépendante d'une tierce personne pour me déplacer. Cette nouvelle offre de transport d'adresse à adresse s'annonce comme un grand changement dans ma vie. Cela va me permettre de sortir plus souvent de chez moi et de gagner en autonomie. Actuellement, je suis toujours accompagnée d'une auxiliaire de vie dont je suis complètement dépendante pour mes sorties, ce qui les limite. Ce nouveau dispositif va me permettre d'aller faire mes courses, d'aller à mes rendez-vous médicaux, à des réunions et autres rendez-vous, accompagnée d'amis. Je pourrai ainsi sortir de manière plus régulière. D'habitude je suis toute la journée à la maison en dehors de rares sorties, car je ne peux me déplacer seule. J'attends avec impatience que cette nouvelle offre soit en place pour bouger davantage.

## Simplifiez votre voyage avec MyBus !

Calcul d'itinéraire, consultation des horaires en temps réel, achat de titres de transport dématérialisés... À partir du 2 janvier, vous pourrez gérer entièrement votre voyage sur le réseau Tma grâce à l'application MyBus.

Disponible dans l'AppStore et sur Google Play.

## Les familles à énergie positive s'attaquent aux déchets

**DÉFI** Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, 38 foyers de l'agglomération participent à la 3<sup>e</sup> édition du défi FAEP. Cette année, grâce à un partenariat avec le SICTOM du Marsan, le challenge englobe une nouvelle thématique : la réduction des déchets.

20 familles volontaires ont accepté de se prêter au jeu et tenter de réduire, en plus de leur consommation d'énergie et d'eau, leur quantité de déchets. Grâce à des ateliers animés par le SICTOM, elles vont apprendre des écogestes qu'elles pourront ensuite mettre en pratique chez elles. Les pesons qui leur ont été fournis leur permettront de réaliser des pesées régulières et ainsi pouvoir comparer l'évolution de la quantité de déchets produite par le foyer. Résultats en mai 2019 !



## Encore moins de gâchis dans les écoles de l'agglo

**SENSIBILISATION** Depuis la rentrée, un plan d'actions contre le gaspillage alimentaire a été lancé par la direction de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Restauration et le service Environnement de Mont de Marsan Agglo dans les 36 écoles du territoire (cf m2m.ag 15). Cette démarche s'inscrit dans la continuité des études menées depuis 2016 et montre que, outre les actions déjà engagées, des marges de progrès sont encore possibles.

Malgré tout, 4 établissements ont fait l'objet d'un diagnostic visant à évaluer l'importance des pertes de nourriture après repas consommés dans leur cantine. Sur une journée, 33 kg ont été récoltés à l'école du Beillet à Mont de Marsan, 24 kg à Benquet, 14 kg à Saint-Perdon et 4 kg à Pouydesseaux. Des résultats qui prouvent qu'il est nécessaire d'agir. Principaux acteurs de cette démarche, les enfants ont pu participer directement aux pesées. Leurs salles de pause ont également été aménagées avec des visuels les interrogeant sur la notion de gaspillage et un "gâchimètre à pain" qu'ils ont eux-mêmes construit. Tout au long de l'année scolaire, des ateliers thématiques leur seront proposés. Une deuxième pesée, prévue début juin, permettra de mesurer concrètement l'évolution des comportements.



## Participez à la création d'un jardin d'inspiration médiévale

**BOUGUE** L'association Deux Mains la Terre recherche des bénévoles pour participer à son projet de jardin d'inspiration médiévale sur le site PNU de Castets.

Tous les jeudis, de 14h30 à 17h, des ateliers sont ouverts aux adhérents. Après le dessouchage du terrain, les prochaines étapes prévues sont : la réalisation de la clôture, le tressage et la disposition des plessis et la plantation. Une fois le jardin finalisé, l'association proposera au grand public des activités autour de l'environnement, la permaculture et l'histoire du site.

Si vous êtes intéressés pour participer à ce projet, contactez l'association par mail à [2MLT@gmx.fr](mailto:2MLT@gmx.fr)

**CAVE SAINT-JEAN d'AOÛT**  
Le Royaume des Gourmands

Caviar  
Foie gras  
Epicierie fine  
Confits

Chocolats de luxe  
Champagne  
Armagnac  
VINS FINS

Ouvert les dimanches 16 et 23 décembre

23, bd Ferdinand-de-Cardou - MONT-DE-MARSAN  
05 58 75 50 59 - Cave Saint Jean d'Août  
Ouverture en continu du lundi 10 au lundi 24 décembre de 9h - 12h et 14h - 19h

## Télex

L'Optam : sans impact sur vos remboursements / + d'infos sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F170](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F170) ► Tous les droits au même endroit pour les jeunes landais de 14 à 25 ans / Disponible depuis ton smartphone ou ta tablette [www.alendroit40.fr](http://www.alendroit40.fr)



# Convention NPNRU : les quartiers prioritaires au cœur de la stratégie urbaine d'agglomération

**OBJECTIF** Mont de Marsan Agglo, l'État, XL Habitat, la Caisse des dépôts et consignations et Action Logement, ont signé une convention pluriannuelle qui définit différents objectifs urbains pour lesquels les parties prenantes s'engagent.



▲ Signature le 13 novembre 2018.

Le 15 décembre 2014, le Conseil d'administration de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) a retenu les quartiers de la Moustey à Saint-Pierre-du-Mont et celui du Peyrouat, élargi à Hélène Boucher, de Mont de Marsan, dans la liste des quartiers d'intérêt régional bénéficiant du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Un projet de protocole de préfiguration est alors élaboré, présenté et signé le 26 juillet 2016 par Mont de Marsan Agglo. Ce protocole définit le programme de travail à mener pour élaborer un projet urbain permettant d'avoir une vision et une ambition à long terme pour ces quartiers prioritaires de l'agglomération. En s'appuyant sur cela, la convention signée en novembre dernier fixe plusieurs objectifs urbains.

## Le Peyrouat : finaliser la recomposition du quartier

"Il est important que ce NPNRU soit le reflet d'une nouvelle dynamique où l'humain et les sociabilités sont au centre de la programmation" introduit Charles Dayot, maire de Mont de Marsan et président de Mont de Marsan Agglo. Il s'agit donc de considérer le rôle majeur des espaces publics et de la programmation économique et commerciale comme autant de possibilités de transformation du quartier. Cela s'accompagnera aussi par la création de nouveaux équipements et services mettant en avant les forces vives du quartier et les atouts de ce dernier, mais également par le développement d'une diversité sociale à engager avec des nouvelles opérations de logements et d'activités.

## La Moustey : qualifier le quartier

"La stratégie consiste à donner plus de valeur d'usages à l'ensemble en passant, certes par les espaces résidentiels, mais également par le domaine public, objet de toutes les attentions" expose Joël Bonnet, maire de Saint-Pierre-du-Mont et vice-président de l'Agglomération. Les équipements renouvelés (Complexe Sportif Evolutif Couvert - COSEC, Pôle de Santé...) joueront également un rôle important dans la qualité du site. Le renouvellement du parc de logement devra être à la hauteur des ambitions portées au niveau de l'espace public afin de garantir un projet urbain et de vie cohérent.

## Révéler le potentiel des quartiers Peyrouat-Hélène Boucher et La Moustey au travers du projet de rénovation urbaine

Après la réalisation d'un diagnostic partagé, les Villes et l'Agglo, ainsi que les bailleurs et partenaires mobilisés sur ces quartiers, ont engagé, au travers d'une série d'ateliers de travail, la construction du Projet de Renouvellement Urbain. Ce travail s'est nourri du Contrat de Ville 2015-2020 de l'agglomération, de la stratégie urbaine conçue à l'échelle de l'agglomération via le Schéma de Cohérence Territoriale précité, ainsi que du protocole de préfiguration. Réinscrits dans une géographie prioritaire déterminée par des problématiques sociales fortes (revenus, précarité, etc.), les quartiers du Peyrouat-Hélène Boucher et de La Moustey se retrouvent actuellement au cœur de la stratégie urbaine d'agglomération.

## Agenda des animations dans les quartiers

### Quartier du Peyrouat

- **Vendredi 14 décembre** à partir de 18h au Point Infos Peyrouat : restitution du voyage à Paris de la Junior Association
- **Mercredi 19 décembre** : atelier Cuisine Santé Ville. Repas de Noël avec cadeaux pour les enfants et théâtre forum. Salle George Brassens de 9h30 à 12h

- **Samedi 22 décembre** : sortie familiale Bordeaux
- **Jeuvi 27 décembre** : sortie jeunesse Bordeaux Escape Game

### Quartier de la Moustey

- **Mercredi 12 décembre** : café-conseil de l'association du quartier de La Moustey, au Chalet de La Moustey
- **Mercredi 19 décembre** : sortie à Cap Métier à Pessac, en collaboration avec l'AQM, Bois et Services, et l'AEJ du Conseil départemental (accompagnement pour l'emploi des jeunes). 25 jeunes des quartiers y sont conviés.

**EN DIRECT DE NOS PRODUCTEURS**

## Préparez de merveilleuses fêtes avec nos produits !

**SAINT-PIERRE-DU-MONT**  
Espace Gamm vert - Av du Président J.F. Kennedy - 05.58.75.28.13

# Du sport pour améliorer le bien-être au travail

**ÉVEIL MUSCULAIRE** Pour favoriser le bien-être des agents des EHPAD du CIAS du Marsan, Mont de Marsan Agglo et le Stade Montois Omnisports ont signé une convention "Sport Entreprises et Bien-être".



Différentes études ont montré les bienfaits d'une activité sportive en entreprise : esprit d'équipe, bien-être, performance, cohésion de groupe... Afin de favoriser cette pratique, le Stade Montois Omnisports propose différents dispositifs adaptés aux besoins des entreprises. Dans cette optique, le CIAS du Marsan et le Stade Montois Omnisports ont signé une convention "Sport Entreprises et Bien-être". Objectif : améliorer le quotidien des agents des EHPAD, qui sollicitent constamment leur corps (articulations, dos, épaules...). Mis en place dans les 3 EHPAD\* depuis le début du mois d'octobre, ce dispositif, qui sera étendu à d'autres agents en 2019, permet aux équipes médicales et éducatives de bénéficier chaque matin d'un éveil musculaire et articulaire. Du lundi au vendredi à partir de 7h et pendant 15 minutes, les agents effectuent des séances de renforcement musculaire encadrées par un éducateur sportif. De quoi les aider à bien démarrer leur journée de travail tout en prévenant les troubles musculo-squelettiques.

\*EHPAD Saint-Pierre, EHPAD Jeanne Mauléon et EHPAD du Marsan



# L'accueil de jour : au service des malades et des aidants

**ALZHEIMER** Après 22 semaines d'ouverture, premier bilan pour le service Accueil de jour du CIAS du Marsan, situé dans les locaux de l'EHPAD Saint-Pierre.

Depuis son ouverture le 1<sup>er</sup> juin, le service, destiné aux personnes vivant à domicile et atteintes de troubles cognitifs à un stade léger à modéré, a accueilli 45 personnes. Parmi elles, 34 ont déjà bénéficié d'une prise en soins à domicile par l'Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) du CIAS du Marsan. "L'accueil de jour vient compléter le travail effectué à domicile par l'ESA" souligne Muriel Crozes, conseillère déléguée en charge de l'action sociale communautaire. La majorité des bénéficiaires est accueillie une fois par semaine, par groupe de 7 à 8. La capacité maximale d'accueil étant de 10 personnes par journée. Le transport pour rejoindre l'accueil de jour est assuré par les agents du service. Sur place, activités de renforcement cognitif (Triomino, reconnaissance de proverbes...), musique (chant, écoute musicale), stimulation des sens (relaxation, manucure...), activités physiques (pétanque, jeux d'équilibre...) ou encore sorties en extérieur, rythment les journées des personnes accueillies, qui participent également aux tâches quotidiennes contribuant au maintien de

l'autonomie à domicile. "Toutes ces activités répondent aux mêmes objectifs : solliciter les capacités restantes des bénéficiaires et maintenir le lien social" précise Muriel Crozes.

## Du temps pour soi

L'accueil de jour a également pour vocation d'offrir aux aidants une journée de répit dans leur accompagnement quotidien. C'est le cas de Jean-François Clavé, dont l'épouse a été diagnostiquée en 2009 de la maladie d'Alzheimer : "Tous les vendredis, les agents du service viennent chercher ma femme vers 9h30 et la ramènent vers 16h. Pendant ce temps, je peux souffler et penser un peu à moi. J'en profite pour trier mes timbres, je suis membre du club philatélique montois, mais c'est difficile d'y aller régulièrement. Ces journées me permettent de sortir du quotidien et de lâcher prise. Quand on est aidant on se sent un peu isolé, heureusement que les équipes médico-sociales sont là pour nous accompagner. Les Cafés Lions Alzheimer auxquels j'assiste permettent également de rencontrer des gens qui vivent la même situation. Malgré tout, tant que je le peux, je souhaite garder mon épouse auprès de moi."

## Plateforme Sociale du Marsan : 10 ans de solidarité

Le 19 décembre prochain, l'équipe de coordination de la Plateforme Sociale du Marsan convie élus, partenaires et bénévoles à célébrer les 10 ans de la structure. Outre la vidéo réalisée dans le cadre de cet anniversaire, les invités pourront découvrir l'exposition photos de Gisèle Laffond-Faye qui met en avant les actions menées par l'équipe de la plateforme et les associations auprès des bénéficiaires. Un beau coup de projecteur pour cette structure qui accompagne les personnes en difficulté sur le territoire en leur offrant une prise en charge globale et optimisée.

Les + vidéo (voir p3)

**GRUPE BERNADET**

**Trier pour recycler, c'est notre métier**

Notre pôle de Saint-Avit accueille chaque année plus de 850 clients. Acteurs du bâtiment, des travaux publics, industriels, commerçants ou administrations, nous vous proposons des services de collecte et assurons à vos déchets en mélangeant un taux de valorisation atteignant les 70%. Si vous êtes à la recherche d'une solution personnalisée, contactez-nous au 05 50 85 29 74.



▲ Travaux de voirie

**ROUTES** Mont de Marsan Agglo poursuit son programme d'entretien des voiries avec différents travaux de réfection de route. Ces dernières semaines, plusieurs chantiers ont été finalisés.

■ La chaussée de la route de Saint-Cricq-Villeneuve à Gaillères a été reprofilée avec la mise en œuvre d'un revêtement gravillonné sur 6 000 m<sup>2</sup>, soit 1 400 mètres de voirie. Coût : 77 000€ financés par Mont de Marsan Agglo

■ L'enrobé du pont du Bigné sur la Douze à Saint-Avit a été refait sur 100 m<sup>2</sup>. Coût : 3 500€ financés par Mont de Marsan Agglo

■ L'enrobé du lotissement de Massy à Gaillères a été refait sur 600 m<sup>2</sup>. Coût : 13 000€ financés par Mont de Marsan Agglo

■ L'enrobé de la route de Pujo le Plan à Laglorieuse a été refait sur 9 500 m<sup>2</sup> soit 2 400 mètres de chaussée rénovés. Coût : 170 000€ financés par Mont de Marsan Agglo

**Des chiffres aujourd'hui pour construire demain**

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Connaître la population permet de définir les moyens de fonctionnement des communes et de prendre des décisions adaptées pour la collectivité. En 2019 (du 17 janvier au 16 février), place à Benquet, Saint-Martin-d'Ony et Saint-Pierre-du-Mont pour les communes de moins de 10 000 habitants, dont l'ensemble de la population est recensé tous les 5 ans. À noter qu'en 2020, aucune commune du territoire (hormis Mont de Marsan qui est recensée annuellement) ne sera concernée.

Rens. : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**40%**

**du territoire fibrés !**

La fibre optique continue de se déployer progressivement dans l'agglomération. Aujourd'hui, ce sont 13 400 foyers qui sont éligibles, soit 40% du territoire de Mont de Marsan Agglo. Sur Saint-Pierre-du-Mont, la fin de câblage est prévue pour fin 2019. Les travaux de raccordement ont démarré sur les communes de Bougue et Laglorieuse, alors que ceux de Campagne et Saint-Perdon commenceront début 2019.

Pour rester informé du déploiement, retrouvez une carte sur le site [reseaux.orange.fr](http://reseaux.orange.fr).

**La crèche au cœur d'un projet éducatif**

**PETITE ENFANCE** Depuis la rentrée de septembre, la crèche de Saint-Pierre-du-Mont s'est dotée de 10 berceaux supplémentaires et d'un espace repensé pour répondre à la demande toujours croissante et proposer des équipements en adéquation avec le projet éducatif de la commune.

Depuis 2014, l'équipe municipale de Saint-Pierre-du-Mont porte une attention toute particulière à cette crèche et à son fonctionnement. Un travail en amont de ces travaux avait déjà été engagé en ce sens, pour accueillir au mieux les familles et leurs pitchouns. Après avoir recruté un cuisinier et des auxiliaires de puériculture pour respecter le nombre d'encadrants liés au nombre de berceaux, la commune s'est orientée dans une réflexion de réaménagement des espaces de la structure. La CAF, grâce à ses subventions à hauteur de 76% du coût des travaux, a permis à la ville d'engager cette reconstruction. "L'objectif est bien entendu d'augmenter la capacité d'accueil des enfants mais aussi d'offrir aux agents un outil de travail à la hauteur du projet éducatif engagé. Grâce à ses réaménagements, nous sommes passés de 42 berceaux à 52", souligne Joël Bonnet, maire de la commune. Les espaces ont été redistribués avec l'utilisation des anciens locaux du CCAS accolés à la crèche, et de nouveaux mobiliers installés. Un mur d'escalade, des jeux d'eau,

un nouveau piano de cuisson pour la cuisine ou encore un congélateur font partie des investissements engagés dans ce projet. L'isolation phonique et thermique a été revue pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail du personnel. "La volonté est aussi d'offrir aux administrés des équipements structurants. La proximité de la crèche, de l'école, du collège et des équipements sportifs constituent un parcours éducatif complet pour les enfants saint-pierrois" conclut-il.



**C'est voté à Mont de Marsan Agglo**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE RETOUR SUR...**

La séance du 16 octobre 2018

**Communication**

- Rapport d'activité Mont de Marsan Agglomération 2017 (cf p6)
- Convention de co-financement pour le développement de la marque "Landes"

**Aménagement**

- Transport urbain de voyageurs
- Communication du rapport du délégataire (année 2017)
- Contrat de concession (délégation de service public) pour l'exploitation du réseau de transport urbain (cf Dossier p11-14)
- Examen du rapport d'accessibilité

**Juridique**

- Conditions de cession de photographies issues de la photothèque communautaire pour les élections
- Modification du périmètre et des statuts du

Syndicat du Moyen Adour Landais (SIMAL)

- Avis du Conseil communautaire concernant les dérogations au repos dominical accordées

**Finances**

- Budget Principal : décision modificative
- Autorisation de recourir à l'emprunt pour l'EHPAD du Marsan et "Jeanne Mauléon".
- Convention de partenariat financier avec la communauté de communes de Mimizan pour le déplacement physique et le fonctionnement de l'hélistation sur l'aérodrome de Mimizan, dans le cadre de l'adhésion de Mont de Marsan Agglo au Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises
- Partenariat avec les SASP Stade Montois Rugby Pro et Basket Landes pour 2018/2019

**Ressources Humaines**

- Information sur la mise à disposition de personnel communautaire en 2018

Les décisions du Conseil communautaire du 4 décembre seront présentées dans le m2m.ag 18

Retrouvez l'enregistrement audio des débats sur [montdemarsan-agglo.fr](http://montdemarsan-agglo.fr) Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur Radio m2m

Le prochain Conseil communautaire aura lieu le 5 février

**m2m**

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MONT DE MARSAN bimestriel



**20 Vie municipale et associative**

- Retour sur le centenaire de l'Armistice 1918
- Les jeunes cyclistes sensibilisés
- Sortir les jeunes en errance de la rue

**22 Services au public**

- Police Municipale : une vidéoprotection plus efficace
- Répertoire électoral unique

**23 Travaux**

- Palais de Justice : début des travaux
- Un bassin de stockage des eaux usées sur le parking Delamarre

**26 Culture ville**

- Despiau-Wlérick : un musée aux multiples initiatives
- La convention Ville/Conservatoire renouvelée

**28 Sports/État Civil**

- Le Tour des Landes d'Antoine Garrigues
- Champions : ces Montois qui s'illustrent !

**Télex**

Pour les demandeurs d'emploi : offres de formation financées > Contacter votre conseiller Pôle emploi ► [sauvequiveut.fr](http://sauvequiveut.fr) jeu mis en ligne par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France pour sensibiliser les plus jeunes et connaître les bons gestes pour peut-être sauver des vies en cas de danger.

## C'est voté à Mont de Marsan

### CONSEIL MUNICIPAL

#### RETOUR SUR...

La séance du 9 octobre 2018

#### Juridique

- Avis du Conseil municipal concernant les dérogations au repos dominical accordées par le Maire
- Conditions de cession de photographies issues de la photothèque municipale pour les élections
- Budget principal ville et budgets annexes : décisions modificatives
- Emprunt à souscrire par le Centre Communal d'Action Sociale pour réaliser des travaux à la Maison d'Accueil Spécialisée "Simone Signoret"
- Partenariat avec la SASP Stade Montois Rugby Pro pour la saison 2018-2019
- Attribution d'une subvention à la Société des Courses de Mont de Marsan
- Subventions 2018 aux projets d'associations
- Tarification pour la relève des compteurs non communicants de la Régie des eaux

#### Ressources Humaines

- Information sur la mise à disposition de personnel municipal en 2018

#### Urbanisme

- Campagne de ravalement de façades : attribution de subventions
- Participation communale aux travaux d'éclairage public et d'éclairage extérieur des terrains de sports réalisés par le Syde

#### Régie des Parcs et Stationnement

- Intégration des parkings Périssé, Pierre et Marie Curie et Nelson Mandela dans le budget annexe "parcs de stationnement"

#### Régie des Eaux

- Admissions en non valeurs pour 2018
- Listes de présentation de créances éteintes pour l'année 2018

#### Culture

- Approbation de la convention d'objectifs et de moyens avec le Conservatoire des Landes pour la période 2019-2021 (cf p27)

Retrouvez l'enregistrement audio des débats sur [montdemarsan.fr](http://montdemarsan.fr). Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur Radio mdm. Le prochain Conseil municipal aura lieu le 12 février



## Centenaire de l'Armistice 1918

Les commémorations du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 se sont déroulées sur 4 jours, les 10, 11, 12 et 17 novembre derniers. Un devoir de mémoire national qui s'est traduit par de beaux hommages aux hommes qui ont combattu pour la liberté de la France. Aux côtés des officiels, des forces armées de la BA 118 et des associations d'Anciens Combattants, de nombreux Montois étaient présents pour se souvenir. Le 10 novembre a vu la mise en lumière de l'artiste-combattant Cel le Gaucher (cf p 27). La cérémonie du 11 novembre

a, elle, permis de redécouvrir le square des Anciens Combattants, entièrement réaménagé après plusieurs mois de travaux. Le 12, ce sont les 900 élèves des collège et lycée V. Duruy qui ont commémoré le souvenir des poilus devant leur monument aux Morts. Enfin, le 17, ont eu lieu deux cérémonies franco-allemandes - une au cimetière allemand puis une au carré militaire du cimetière du centre - en présence notamment de Verena Graf von Roedern, consule générale d'Allemagne à Bordeaux, et de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État aux Armées.

Les + vidéo (voir p3)



## La police municipale sensibilise les jeunes cyclistes

**PRÉVENTION** De nombreux élèves se déplacent quotidiennement à vélo entre leur domicile et l'école. La police municipale de Mont de Marsan a constaté que beaucoup de ces jeunes cyclistes n'avaient pas les équipements réglementaires et/ou que certains vélos n'étaient pas homologués pour circuler sur la voie publique.

À fin de rappeler aux parents et aux enfants les règles du code de la route s'appliquant aux cyclistes, des actions de prévention aux abords des écoles ont été mises en place ces derniers mois. "Des patrouilles ont procédé à des contrôles près des écoles Jean Moulin et du Bourg-Neuf, entre 7h45 et 8h30, sans verbalisation dans un premier temps. Une fiche de relevé des défauts d'équipement a été remise aux cyclistes contrôlés et une information sur la réglementation a également été communiquée aux parents d'élèves" nous explique Farid Heba, adjoint au maire en charge de la police municipale.

D'ici la fin de l'année scolaire, de nouvelles opérations de prévention seront menées autour des écoles mais aussi des collèges de Mont de Marsan.

### Quelques règles à retenir

#### Concernant l'équipement des vélos :

- Les dispositifs réfléchissants et l'éclairage sont obligatoires
- Les BMX avec un seul frein et sans éclairage ne sont pas homologués à rouler sur la voie publique

#### Concernant l'équipement des cyclistes :

- Le port d'un casque homologué est obligatoire à bicyclette jusqu'à 12 ans
- Le transport d'un enfant par un adulte sur le porte-bagage ou l'accompagnement d'un enfant dépourvu de casque est punissable d'une amende de 4<sup>e</sup> classe (135€)
- Le port du chasuble réfléchissant est obligatoire en dehors de la ville



## La MAS Simone Signoret au championnat de France de Boccia\*

37 délégations pour un total de 64 joueurs, étaient présentes à Marseille pour participer au championnat de France de boccia\* du 22 au 25 novembre. Parmi eux, Jean-Marc Gomez, résident de la MAS Simone Signoret, accompagné de Simon Hué, membre de l'équipe d'animation. Après 4 jours de compétition, le résident montois termine victorieux et heureux, en se classant 10<sup>e</sup> meilleur joueur de boccia de France de sa catégorie (N3). Un beau résultat qui vient récompenser les nombreuses heures d'entraînement.

\*La boccia est un sport de précision qui se joue avec des balles en cuir et s'apparente à la pétanque

## Pompes Funèbres Municipales : tous les services continuent pendant les travaux

Les travaux de rénovation et d'agrandissement du bâtiment des Pompes Funèbres Municipales de Mont de Marsan se poursuivent (cf m2m.ag n°16). L'accueil est maintenu sur place 24h/24 avec toutes les garanties de confidentialité et d'accompagnement aux familles nécessaires. À noter que le magasin d'articles funéraires continue également son activité.

Rens. : 05 58 46 44 44

## TAPAJ, une alternative à l'errance des jeunes

**INSERTION** Initié au Québec en 2002, le dispositif TAPAJ est arrivé en France il y a dix ans, d'abord dans les grandes villes avant de toucher un réseau plus local. Questions à Anne-Marie Pita, conseillère municipale déléguée à la prévention de la délinquance.



Pouvez-vous nous présenter TAPAJ ?

TAPAJ (travail alternatif payé à la journée), c'est la possibilité d'employer des jeunes entre 18 et 25 ans en errance dans la rue, en leur confiant une mission de 4h et en les payant dès la fin de chaque journée. En leur permettant d'obtenir des espèces régulièrement, le dispositif a maintes fois démontré que ces jeunes ne mendient plus dans les rues, l'argent gagné leur suffisant à assumer leurs dépenses quotidiennes.

TAPAJ ne sert-il qu'à gagner de l'argent ?

Non, au delà d'une question d'insertion professionnelle rémunérée, TAPAJ est aussi le

moyen de faciliter l'accès à des soins, à un logement pour des jeunes en rupture sociale. En allant chercher leur paie chaque jour au point santé, ils croisent psychologues, assistantes sociales et ainsi le dialogue est favorisé.

Comment ce dispositif fonctionne-t-il sur Mont de Marsan ?

La Ville de Mont de Marsan a lancé son dispositif début octobre, en partenariat avec les associations La Source et l'AST, pour une première période expérimentale de 3 mois, qu'elle finance et coordonne. Six jeunes ont participé au nettoyage des rues du centre-ville en coordination avec le service Propreté Urbaine, permettant en quelques heures la récolte de dizaines de sacs de déchets en tout genre.

## Collecte des encombrants

Les encombrants (sommiers, matelas, appareils ménagers lourds, meubles démontés) doivent être amenés par les particuliers dans l'une des trois déchetteries de la ville :

- **Battan** : 226 rue Pierre Hugues 05 58 75 61 54
- **Oranger** : Z.I. Chemin de Macy 05 58 05 97 85
- **Rond** : Av. Robert Caussègue 05 58 05 97 00

Pour les usagers ne pouvant pas se déplacer en déchetterie, les encombrants peuvent également être collectés par le service municipal Propreté Urbaine en appelant le 05 58 06 38 39. Après validation, la collecte s'effectue le vendredi matin. Les encombrants doivent donc être déposés devant le domicile le jeudi soir à partir de 19h ou le vendredi matin avant 8h.

Publicité

N'attendez pas que le froid s'installe dans votre habitat !

62% de votre consommation globale est causée par le chauffage.

L'isolation thermique permet de réduire vos besoins et votre facture !

Pensez à bien isoler votre maison avec ...

**Loubéry**  
menuiserie

Fenêtres, coulissants, portes-fenêtres ...

1855 route de Mont-de-Marsan 40090 Laglorieuse  
05 58 52 95 03 - [www.loubery.fr](http://www.loubery.fr) - [Loubéry Menuiserie](https://www.facebook.com/louberymenuiserie)

## Les jeudis associatifs montois

En partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, la Ville de Mont de Marsan organise les "jeudis associatifs montois" à destination des acteurs associatifs de Mont de Marsan. Pour 2018, 3 modules ont été organisés salle du Petit-Bonheur de 18h à 21h : "La mobilisation des bénévoles" (18 octobre), "Dynamiser sa communication associative" (15 novembre), "Mobiliser autour de son projet associatif" (13 décembre). Avec une moyenne de fréquentation de 25 participants, cette initiative portée par Olivier Sadoul, directeur de la Ligue de l'Enseignement, sera reconduite sur le premier trimestre 2019.

Retrouvez le détail de la programmation début janvier, sur le Portail de la vie associative montoise ([assos.montdemarsan.fr](http://assos.montdemarsan.fr)), ou en contactant le service Vie Locale sur [vie.locale@montdemarsan.fr](mailto:vie.locale@montdemarsan.fr) ou au 05 58 85 98 92

## Télex

Tous les mercredis : Apéro-concert Musicopas / Villa Mirasol - 19h30 ► Jusqu'au 29 décembre / L'hospitalité... une histoire de portes / Exposition graff, textes / caféMusic' ► Jusqu'en avril 2019 / Enquête Insee sur la mobilité des personnes / [www.insee.fr](http://www.insee.fr) ► Le service des cimetières dispose d'une adresse-mail dédiée : [service.cimetieres@montdemarsan.fr](mailto:service.cimetieres@montdemarsan.fr) ► Marché alimentaire Saint-Roch - Tous les mardis et samedis matin ► Marché tous produits des Arènes - Tous les mardis ► Horaires CPAM Mont de Marsan : fermeture le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi du mois - 16h / + d'infos sur [amel.fr](http://amel.fr)



## Une vidéoprotection encore plus efficace

À l'occasion des travaux réalisés pour améliorer le quotidien des agents de la police municipale, un bureau fermé avec accès restreint a été créé et équipé d'un déport vidéo permettant au chef de service et à son adjoint d'avoir une vision en direct - par site (place Saint-Roch, rue Gambetta...) - des flux d'images retransmis par les 18 caméras de vidéoprotection montoises. "Cette salle de supervision urbaine va guider l'action de la police municipale qui sera en liaison constante avec les agents patrouillant en ville" précise Farid Heba, adjoint au maire en charge de la Tranquillité publique, prévention et police municipale. Pour rappel, les images sont déjà déportées et visionnées en tant réel au commissariat 24/24h. Elles sont enregistrées pour une durée de 15 jours puis automatiquement écrasées. Celles-ci sont à la disposition de l'Hôtel de Police et, sur présentation d'une réquisition signée par un Officier de Police Judiciaire, les agents peuvent récupérer les images vidéo enregistrées.

## Mise en place du répertoire électoral unique

**SCRUTIN** Le 26 mai 2019, les députés européens seront élus pour 5 ans au suffrage universel direct. Avec l'arrivée du répertoire électoral unique (REU) au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les modalités d'inscription sur les listes électorales vont être modifiées et modernisées pour favoriser la participation.



La mise en place du REU, nouvel outil de gestion des listes électorales, va bouleverser les habitudes des communes qui ne gèreront plus la révision annuelle des listes. L'INSEE mettra désormais à jour au fil de l'année un répertoire national, soit grâce aux informations qu'elle collectera auprès des institutions centrales (électeurs atteignant la majorité, inscription ou radiation judiciaires), soit en y répercutant les inscriptions et les radiations que lui adresseront les communes. "En plus de fiabiliser les listes via cette mise à jour en continu, la réforme prévoit aussi de faciliter la participation à la vie électorale" approuve Catherine Picquet, adjointe au maire en charge des formalités administratives.

### Principales évolutions prévues :

- Suppression de la date limite de dépôt des inscriptions au 31 décembre, désormais fixée au 6<sup>e</sup> vendredi précédant le scrutin (possibilité de s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019 pour les élections européennes). Pour information, aujourd'hui avec un calendrier d'inscription déconnecté des dates de scrutin, 3 millions d'électeurs seraient non inscrits et 6,5 millions mal-inscrits.
- Fin des commissions de révision de listes. Le maire sera donc seul compétent pour valider les demandes d'inscription et de radiation volontaires. Néanmoins, une commission de contrôle doit être créée par commune.
- Suppression de la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste consulaire et municipale pour les Français à l'étranger.

## Un acte simple, un geste civique utile à tous

Du 17 janvier au 23 février, l'INSEE procédera au recensement de la population. Comme chaque année, environ 8 % de la population montoise sera sondée.

Si vous êtes retenu dans l'échantillon, un agent recenseur se présentera à votre domicile. Votre participation est essentielle et obligatoire au regard de la loi. Ce recensement fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, conditions de logement... Ces données permettent ensuite aux élus locaux de mieux adapter le nombre des infrastructures et équipements à vos besoins (crèches, hôpital, logements, établissements scolaires...).

Publié

# MON POINT NUMÉRIQUE

Passeport  
Carte d'identité  
Immatriculation  
Permis de conduire

Un animateur pour vous aider  
Du lundi au vendredi  
En mairie, 8h>12h

MONT DE MARSAN

## Le futur parking Delamarre servira à la qualité des eaux du Midou

**ASSAINISSEMENT** La nouvelle réglementation du 21 juillet 2015 en matière d'assainissement oblige la future Régie des eaux de Mont de Marsan Agglo (cf p7) à réaliser un bassin de stockage des eaux usées dit de "Lesbazeilles" au niveau du parking Delamarre. Les travaux se dérouleront de janvier à décembre 2019.

Le principe de fonctionnement du bassin sera le suivant : en temps de pluie, le volume excédentaire sera stocké dans le bassin puis, en temps sec, restitué au réseau pour traitement à la station d'épuration de Jouanas, au lieu d'être rejeté directement dans la rivière comme actuellement. L'objectif de cet aménagement est donc de garantir la qualité du Midou sans pour autant pénaliser les automobilistes car, dès la fin des travaux, le parking Delamarre sera de nouveau accessible, même pour les poids lourds. Le montant des travaux est de 2 200 000 € HT, financé à hauteur de 60% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Ces travaux font partie d'un ensemble plus large d'aménagements du même type qui permettra à terme d'avoir un réseau d'eau usée conforme sur la ville.

### Info stationnement

- **Parking Delamarre :** inaccessible durant la totalité des travaux
- **Parking des Terrasses du Midou :** une dizaine de places bloquées pour les machines du chantier

### Info circulation

- **Pas de déviation :** circulation boulevard Delamarre maintenue sauf sur une des voies descendant vers l'hypercentre



### ▲ Fermeture de la passerelle de la Plaine des jeux

Cette passerelle très ancienne fait l'objet d'une surveillance depuis plusieurs années. Un diagnostic approfondi a été réalisé par un bureau d'étude agréé au printemps dernier. À l'issue de ce diagnostic, le bureau d'étude a classé cette passerelle dans un état de dégradations important nécessitant des travaux urgents avec risque pour la sécurité des usagers. Il a donc été décidé de la fermer à la circulation piétonne jusqu'à ce que ces travaux soient effectués. Une étude sera prochainement menée dans le cadre du programme de la Plaine des jeux (arrêté/mai-n°2018/1399 du 30 mai 2018)

## Palais de justice : les travaux débutent

**ARCHITECTURE** Très belle nouvelle en cette fin d'année, le ministère de la Justice, via l'APIJ (Agence publique pour l'immobilier de la justice), a annoncé à Charles Dayot par courrier officiel, la mise en service du futur Palais de Justice au second semestre 2021.

"Offrir aux personnels et aux justiciables des conditions de travail et d'accueil adaptées, fonctionnelles et sûres était d'une impérieuse nécessité" affirme Charles Dayot qui a soutenu ce projet et agi pour sa mise en œuvre. La construction du nouveau palais de justice de Mont de Marsan répond à ces objectifs et s'inscrit dans les grands principes de modernisation de la Justice. Pensé par l'agence Brochet Lajus Pueyo, l'ouvrage viendra s'insérer au cœur du quartier du Peyrouat et permettra d'accueillir toutes les juridictions montoises (tribunal de grande instance, tribunal d'instance, cour d'assises, tribunal de commerce, conseil de prud'hommes). Après l'attribution à l'automne du marché de travaux au groupement néo-aquitain\* Eiffage - Sertelec - Bobion & Joanin, les premiers travaux préparatoires sont en cours (clôture du site, démolition des habitations) pour un démarrage du chantier au premier trimestre 2019.

\* Eiffage construction Sud Aquitaine (Anglet) - Sertelec (Mont de Marsan) - Bobion & Joanin (Pontonx sur Adour)



"Le projet s'installe dans un tissu périurbain diffus. Il devra y apporter "l'urbanité" nécessaire à la vie publique que requiert l'institution. Notre architecture fait le lien avec la ville dont elle constituera, à distance raisonnable du centre-ville, une des figures nouvelles". Agence d'architecture Brochet Lajus Pueyo

16.4 M€ Montant des travaux / HT

517 agents  
dont 127 magistrats et fonctionnaires

6 400 m<sup>2</sup> environ

1 salle d'assises  
1 salle d'audience pénale

3 salles d'audience civiles

1 salle d'audience pénale de cabinet  
3 salles d'audience civiles de cabinet

Publicité

*L'J Print pour faire bonne impression!*

37 ans d'expérience dans l'imprimerie

**IMPRESSIONS TOUS FORMATS**  
**TIRAGE DE PLANS**  
**PHOTOCOPIE/REPROGRAPHIE**

Résidence Verdi  
Bd Antoine Lacaze • Mont de Marsan  
05 58 85 48 20  
lprint@icloud.com • www.lprint.fr

Publicité

Renseignements et vente  
**AGENCE AQUITAINE POUTET :**  
**05 58 75 29 93**

MONT DE MARSAN  
Résidence  
**les Arceaux**

PLEIN CENTRE VILLE,  
au calme sur les Berges  
de la Midouze

20 Appartements  
**neufs T2 au T5**  
avec parkings privés

Plus que 3 appartements • Appartement témoin à visiter

Publicité

**McDonald's**  
**Mont de Marsan**

**TOUT UN MENU POUR 4.95€**  
**MENU McFIRST BŒUF**

7/7

McDrive

McBook

McWi-Fi

**MONT2 / JEUNESSE**

▲ **Accueil de la nouvelle promotion du Service Civique**  
Le 13 novembre dernier, les 10 nouveaux volontaires en Service Civique ont été présentés à l'ensemble des partenaires du dispositif. Ces jeunes ont choisi de s'investir pendant 8 mois sur différentes missions (cf m2mag n°16) liées à l'environnement, le social, la jeunesse, le développement économique, la Politique de la Ville... Bienvenue à eux !

## Les 2000 passent le relais

Le 21 décembre, les jeunes montois de la classe 2018 laisseront la place à leurs cadets nés en 2001 lors d'une soirée de passation. Au programme de ce moment festif organisé par le Bureau Information Jeunesse avec l'aide des anciens nés en 2000 : une rétrospective de l'année 2018, des témoignages, une exposition photo, des jeux, l'élection des nouveaux représentants de la classe 2019 et bien d'autres surprises. L'occasion pour la promotion 2001 de se mettre dans le bain et de découvrir ce qui les attend pour l'année à venir.

■ **Soirée de passation**  
**Vendredi 21 décembre, 20h**, Patxio de l'Osasuna  
Ouvert à tous les jeunes nés en 2001 et habitant Mont de Marsan ou son agglomération, sur inscription.

Informations auprès du BIJ : [bij@montdemarsan.fr](mailto:bij@montdemarsan.fr) / 05 58 03 82 63  
f BIJ Mont de Marsan



## Baby-sitting mode d'emploi

**FORMATION** Vous avez 16 ans ou plus ? Vous souhaitez garder occasionnellement des enfants au domicile des parents et valoriser votre profil auprès des familles qui recherchent un baby-sitter ? N'hésitez plus, la session d'information du BIJ est faite pour vous !

Pendant les vacances de février, le BIJ de Mont de Marsan organise une session gratuite d'initiation au baby-sitting. Durant deux jours, vous allez pouvoir vous former et acquérir les compétences nécessaires pour devenir baby-sitter. Changer une couche, donner le bibi, raconter une histoire, partager des moments ludiques avec les enfants en toute sécurité... Tous ces sujets seront abordés, avec l'aide de professionnels de la petite enfance et de secouristes de la Croix Rouge.

Inscriptions (nombre de places limitées) à partir de janvier auprès du BIJ

**MONT2 / VIE DES QUARTIERS**

### Les prochaines animations des conseils de quartier

■ **Goûter de Noël en faveur des personnes âgées et isolées**  
**Dimanche 16 décembre à 14h, salle du Petit Bonheur**

■ **Spectacle "Un Noël so british"**  
**Dimanche 16 décembre à 15h, Le Molière**  
**Par la Compagnie Le Soleil dans la nuit (5-12 ans)**  
"Une christmas intrigue" pour se familiariser avec la langue anglaise. Noël arrive à grands pas, mais la Reine d'Angleterre vient de recevoir un message anonyme : un mystérieux personnage menace de saboter les festivités. Hannah appelle à la rescousse Benjamin, son correspondant français. Ensemble, ils dépassent la barrière de la langue pour sauver Noël.

*Spectacle interactif et goûter à l'issue de la représentation offerts par les conseils de quartier à tous les enfants montois, sur inscription.*

Animations gratuites, renseignements au 05 58 05 87 52

## Travaux aux vergers participatifs du Peyrouat et de Barbe d'Or

Le service des Espaces Verts a repris les travaux préparatoires à la plantation. Un labour a été réalisé, de la matière organique a été incorporée et les buttes où seront plantés les arbres ont été façonnées. La démarche de création de ces vergers s'inscrit dans un travail commun avec les habitants, et les Conseils de quartier en partenariat avec le Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine qui fournit les arbres. Une pré-sélection des 28 arbres qui pourraient être plantés a été envoyée aux participants des ateliers. Il s'agit d'une liste non exhaustive de variétés choisies en fonction de leur origine régionale, de leurs caractéristiques en matière de résistance aux maladies, de rusticité, d'époques de mise à fleurs et à fruits.

## Marchés dans les quartiers

Le lundi, départ à 9h

- **17 décembre** : Pémégnan (rdv espace Mitterrand)
- **7 janvier** : Couturelles / Sianes (rdv av. Couturelles)
- **14 janvier** : La Hiroire (rdv stade Boniface)
- **21 janvier** : Boulevard Nord Peyrouat (rdv stade de l'Argenté)
- **28 janvier** : Bourg Neuf/centre ville (rdv stade Boniface)
- **4 février** : Val d'Arguence (rdv bd du Val d'Arguence)
- **12 février** : Belle Chaumière/Péglé (rdv stade du Péglé)

Publicité

**maison coco-picoty** **AVIA**  
les énergies réunies

DEPUIS 50 ANS

05 58 44 50 55  
[www.maisoncoco-picoty.fr](http://www.maisoncoco-picoty.fr)

Maison Coco-Picoty Avia

Siège Social  
ZA Route d'Aire sur l'Ardour,  
40320 PÉCORADE

LABOUHEYRE  
40  
MONT-DE-MARSAN  
POYARTIN  
PÉCORADE  
AIGNAN  
32  
SERRES-CASTET  
64  
65

[sud-ouest-energies-services@orange.fr](mailto:sud-ouest-energies-services@orange.fr)

**Faites le bon choix et réalisez de vraies économies en adoptant nos produits**

**Traction**  
Jusqu'à 3,1%\* de réduction de consommation

**Fioul Rubis**  
Jusqu'à 7%\*\* de réduction de consommation

**Gazole**  
Jusqu'à 3,1%\*\*\* de réduction de consommation

**AdBlue**  
Distribution en vrac

\* Essais UTAC réalisés sur un moteur euro 5 \*\* Essais TÜV réalisés \*\*\* Test réalisé par L'UTAC  
L'énergie est notre avenir, économisons-la!

SAS SUD OUEST ENERGIES SERVICES au capital de 787500 €  
- RCS Mont de Marsan 500990429 - APE 4671 Z.FR 46 500 990 429



### Idée reçue n° 1, les sportifs n'aiment pas les musées...

Qui a dit que sport et culture étaient incompatibles ? Basket Landes et le Stade montois Rugby vous prouvent le contraire. Les joueuses et joueurs pros ont eu à cœur de répondre à l'appel de leurs clubs et de participer à un projet photographique lancé par la Ville de Mont de Marsan. Avec la complicité du photographe Cyrille Vidal, Meilleur Ouvrier de France, les joueurs ont pris plaisir à aborder l'envers du décor d'un musée et à se plonger dans les collections. Un projet photographique à découvrir prochainement !

### Le musée s'engage pour les jeunes et leurs familles

Avec la signature de la charte de l'association Môm'Art, le musée montois renforce sa démarche active pour assurer la qualité d'accueil et de services auprès des jeunes visiteurs et de leurs familles. Il rejoint ainsi la liste des "Musées Joyeux".

Le musée milite pour son originalité et se positionne comme un lieu de vie et d'animation pour les enfants et les familles grâce au développement de nombreuses activités : visites commentées adaptées à tous les publics, ateliers pédagogiques et ludiques adaptés à chaque tranche d'âge, fête d'anniversaire au musée intégrant une visite guidée et un atelier, week-ends événementiels grand public et gratuits pour tous...

Le musée propose également divers services gratuits, et multiplie les efforts pour garantir une parfaite combinaison entre l'échange, la pédagogie, le ludique et le confort de visite, essentielle pour une expérience réussie.

Musée Despiau-Wlérick [Les + vidéo \(voir p3\)](#)



## Un musée protéiforme

**DESPIAU-WLÉRICK** Point névralgique de la culture à Mont de Marsan, le musée foisonne d'initiatives. Voici les dernières en date.

### 56 nouvelles œuvres au musée en 2018

Depuis 50 ans, le musée Despiau-Wlérick mène une politique active d'acquisitions, à titre gracieux ou onéreux, développant un des fonds les plus riches en France consacré à la sculpture figurative du 20<sup>e</sup> siècle. Ce sont ainsi plusieurs centaines d'œuvres qui ont été acquises, renforcées par des dépôts prestigieux du Musée d'Orsay, du Mobilier National, ou du Musée National d'Art Moderne. Cette année le musée a accueilli 56 nouvelles œuvres d'art :

■ *Tête de cheval monumentale* de Christophe Charbonnel (plâtre, 2016). À l'issue de l'exposition qui lui a été consacrée en début d'année, l'artiste a tenu à marquer son attachement au musée par le don de cette œuvre, écho à la statue équestre du Maréchal Foch réalisée par Robert Wlérick et Henri Martin. Il s'agit de la première œuvre de l'artiste à rentrer dans une collection publique.



■ Le musée a pu bénéficier d'un don de la famille Gillet de 55 œuvres du sculpteur Clément d'Astanières composé de sculptures, de peintures et d'un ensemble d'œuvres graphiques complétant les 5 œuvres de l'artiste déjà présentes dans la collection. Exposition visible jusqu'au 16 décembre

### Cadeaux de Noël : pensez à la boutique du Musée !

Les fêtes de fin et de début d'année approchent à grands pas. Pour accompagner ces réjouissances, la boutique du musée propose une sélection de coffrets cadeaux regroupant livres, affiches, statuettes avec de nombreuses réductions sur l'ensemble de ses produits.

### La fête n'est pas finie

Rodin, Sarah Bernhard, Gauguin, Pompon, Zadkine et bien d'autres jouent les prolongations ! En raison du succès et des sollicitations du public, l'exposition "50 ans, 50 artistes, 50 œuvres" est prolongée jusqu'au 2 juin 2019. L'équipe du musée vous réserve encore quelques surprises...

### Agenda et animations

Tout au long de l'année, votre musée propose des animations gratuites pour tous. Prochaine animation : la conférence *Transmission/Transgression, maître et élève dans l'art* le samedi 19 janvier à 15h, par Claire Boisserolles.

### Atlas historique de Mont de Marsan

Fruit d'un partenariat entre la Ville de Mont de Marsan, l'Université Bordeaux-Montaigne et le Centre National de la Recherche Scientifique. L'Atlas historique de Mont de Marsan est le troisième à paraître d'une série de cinq atlas, réalisée dans le cadre du programme Région : "Les villes-têtes de l'Aquitaine : approches historique, cartographique et comparative". Renouvelant profondément les connaissances sur la ville, il retrace la formation de l'espace urbain des origines à nos jours, le tout agrémenté d'un plan historique.

Disponible à la boutique du musée.



### Les CHAM et The Inspector Cluzo, une belle rencontre !

Pour le projet musical de l'année, les professeurs du conservatoire en charge des CHAM (Classe horaires aménagés musique) ont fait des arrangements de plusieurs titres des Inspector Cluzo. Après plusieurs séances de travail, ils ont proposé aux deux artistes d'assister à une répétition des élèves. Un coup de cœur réciproque est né et après plusieurs rencontres, The Inspector Cluzo ont réservé aux CHAM une belle surprise : une invitation à jouer en 1<sup>re</sup> partie de leur concert du 9 février à La Cigale à Paris ! En attendant, les CHAM se produiront le 25 janvier au Molière à 20h30. L'entrée avec participation libre complètera l'enveloppe nécessaire pour cette belle aventure parisienne !

### La convention Ville-Conservatoire renouvelée

Une première convention d'objectifs et de moyens avec le Conservatoire des Landes avait été approuvée en 2016 pour 3 ans. Celle-ci prenant fin en 2018, il fallait la réactualiser. La nouvelle convention précise la participation et les modalités financières sur les exercices budgétaires 2019, 2020 et 2021, ainsi que les valorisations des ressources et moyens mis à disposition du syndicat mixte pour l'antenne de Mont de Marsan : mise à disposition des locaux avec prise en charge du nettoyage, des fluides (chauffage, eau, électricité), de la téléphonie, de l'affranchissement et de l'Internet, aide à la communication... Le versement annuel d'une subvention de 357 551€ fait de Mont de Marsan l'un des principaux contributeurs du Conservatoire des Landes. La convention rappelle également les objectifs fixés au Conservatoire : participer à la vie culturelle et à l'animation de la ville via 3 animations minimum par an, partenariat privilégié avec l'Orchestre montois...

### Hommage à Cel le Gaucher

Dans le cadre des commémorations du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, un hommage particulier a été rendu à Marcel Canguilhem, devenu Cel le Gaucher après la perte de son bras droit sur le Front d'Orient. L'artiste montois avait réalisé la maquette en plâtre d'un monument dédié aux morts de la caserne Bosquet de Mont de Marsan durant les deux guerres mondiales. 70 ans après sa mort, son œuvre a été achevée, grâce à une souscription populaire organisée par l'Amicale du 34<sup>e</sup> RI présidée par le Colonel Brethes, et inaugurée le 10 novembre dernier. Le monument de bronze en haut-relief est désormais visible sur le lieu

*L'exposition qui lui est consacrée au Centre d'art contemporain est prolongée jusqu'au 15 décembre*



« Maintenez la magie de Noël, offrez nos cartes cadeaux à vos proches... »

**L'ÉVASION EAU SPA**

VOYAGEZ AU COEUR DE VOS CINQ SENS



Hamman, Spa à débordement,

Douche sensorielle...

Poussez la porte et vous

en ressortirez transformée

& complètement ressourcée !

— Sur RDV —

Tél. : 05 58 75 91 80



**Bâtiland**  
L'univers des matériaux

NEVES

Nous conseillons, nous vendons et nous posons

clôture & portail | salle de bain | menuiserie | placard & dressing

**ZA Mamoura - Saint Avit - 05 58 75 75 72**



### ▲ Antoine Garrigues fait son Tour des Landes

Le 5 novembre dernier, Antoine Garrigues s'est lancé dans un challenge inédit : une randonnée partagée d'environ 2000 km dans tout le département. Atteint d'une maladie génétique rare, la rétinite pigmentaire, ce grand sportif a perdu la vue à 90%. À travers ce défi, il souhaite informer et sensibiliser sur le handicap visuel et les contraintes qui y sont liées. Pour son départ, les enfants de l'école maternelle du Centre et de nombreuses personnes sont venues l'encourager place de la Mairie. Bonne route !

Pour suivre ses aventures :  
 ● Antoine Tour des Landes

Les + vidéo (voir p3)



## Les champions de Mont de Marsan Agglo

Cette fin d'année sera placée sous le signe des succès sportifs pour nos athlètes montois. Le pilote Lucas Mahias se classe vice-champion du monde de moto Supersport, après une très belle saison. C'est au Qatar que le Montois a bouclé sa saison sur ce beau palmarès, qui succède à son titre de champion du monde dans sa catégorie l'an passé.

En karaté, c'est le Montois Nicolas Croump, licencié de la section karaté du Stade Montois, qui repart de Malte avec une médaille de vice-champion d'Europe, lui qui avait déjà glané celui de vice-champion du monde. Ce pompier volontaire à la caserne de Saint-Perdon rate de peu l'or mais se voit auréolé cette saison de deux médailles d'argent dans le circuit du karaté WUKF.

Déjà champion de France de karaté en mars dernier et également

handballeur au Stade Montois, le Montois Rémi Sénal a, lui, été sacré champion de France de contact/semi-contact fin novembre.

Bravo les champions !



▲ Nicolas Croump, vice-champion d'Europe de karaté s'entraîne dans le nouveau dojo du stade G. Boniface

## Pass...sport montois, 2<sup>e</sup> période

La 2<sup>e</sup> session du Pass...sport montois commencera le 4 février prochain. Parmi les activités proposées :

- Pass...sport 6-10 ans : les enfants choisissent une activité dispensée par une association (aikido, athlétisme, équitation, escrime, karaté, vélo). Au rythme d'une séance par semaine, l'enfant découvre le sport et pourra par la suite s'inscrire auprès de l'association qui l'a accueilli s'il le désire.
- Natation : l'école de natation pour adultes et les "bébés nageurs" proposent un apprentissage de la natation en cours collectifs.

Rens. : Service des Sports, Château de Nahuques, 05 58 93 68 79  
 montdemarsan.fr

## État civil

### Naissances

#### ■ Septembre

Mohammed Annouhi Douiri, Juliana Lavarlaz

#### ■ Octobre

Gabin Desbleds, Arwen Lo, Roxanne Lafitte, Zélie Desenfants, Emilie Lafittau-Dugarry, Imran Bouzama, Raphaël Paillard, Enoha Loubbens Laurent, Diego Martins Caetano, Naël Faisant, Martin Courrèges, Raphaël Soto, Oscar Bats, Dylan Lacomme, Arthur Recazens, Alistair Torfs

#### ■ Novembre

Thalia Duprat, Assile Aloui, Mia Polvent, Karidja Fanny, Julia Hittos, Louise Ducourneau, Wesley Cuesta, Arthur Suska, Chloé Suska, Chloe Palengat

### Décès

#### ■ Septembre

Denise Bernadet

#### ■ Octobre

Michel Fillancq, Christian Bertrande, Gérard Hennote, Julienne Llevaneras, Jean Lasserre, Jacqueline Laporte

#### ■ Novembre

Jeanne Labarbe, Anne Darrieux-Forasté

### Mariages

#### ■ Septembre

Julien Darrouzès et Marion Lescollier

#### ■ Octobre

Jean Michel Verhenneman et Martine Duvignau, Vu Bao Duong et Thi Thao

#### ■ Novembre

Israël Jimenez et Elodie Soubielle

### Seniors féminines Nationale 2 Salle de l'Argenté

- 13/01 reçoit Blanquefort à 14h
- 27/01 reçoit Ramonville à 14h
- 10/02 reçoit Bordes à 16h

### RUGBY PRO D2 Stade Montois

#### Stade Guy Boniface

- 11/01 reçoit Nevers
- 25/01 reçoit Provence
- 15/02 reçoit Aurillac

### TENNIS DE TABLE Stade Montois

#### Espace Mitterrand (8h)

- 25 au 27 /01 critérium fédéral Nationale 1 dames / messieurs

### Sous réserve de modification de date et d'horaire

## L'agenda sportif

### BASKET LANDES

#### Ligue féminine

##### Espace François Mitterrand

- 06/01 reçoit Villeneuve d'Ascq à 15h30
- 19/01 reçoit La Roche Vendée à 20h
- 09/02 reçoit Nantes à 20h

### BASKET Stade Montois

#### Seniors masculins Nationale 3

##### Espace Mitterrand (20h)

- 02/02 reçoit Saint-Georges Montaigu

### Seniors féminines Nationale 2

#### Salle Jacques Dorgambide (20h)

- 19/01 reçoit Limoges
- 09/02 reçoit Ctc Vote

### FOOTBALL CFA Stade Montois

#### Terrain Argenté (19h)

- 12/01 reçoit Girondins Bordeaux
- 02/02 reçoit Yzeure

### HANDBALL Stade Montois

#### Seniors masculins Honneur

##### Salle de l'Argenté (21h)

- 19/01 reçoit Anglet
- 09/02 reçoit Oloron

### Télex

Du 26 au 30 décembre / 15° Open d'échecs / Organisé par l'échiquier montois / Château de Nahuques  
 Du 29 décembre et 12 janvier / Loto / Organisé par la FNACA / Hall de Nahuques - 21h

## Majorité municipale

TMA : 1.000.000 de voyageurs

L'appropriation du réseau de bus Tma par les usagers, la hausse spectaculaire de la fréquentation ces dernières années, le chiffre hautement symbolique du 1.000.000 de voyageurs sont les preuves objectives du bien-fondé de notre démarche et de la qualité du service mis en place. Qualité qui sera améliorée à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain. Certains chiffres financiers sont parfois avancés par des détracteurs qui auraient aimé qu'un prestataire politiquement plus impliqué soit retenu. Encore aurait-il fallu qu'il ne renonce pas à répondre à la procédure de mise en concurrence comme les autres candidats. Quant aux montants avancés, difficile de leur donner du relief car le détail de ce qu'ils couvrent n'est pas indiqué. Réserveons l'opposition historique Mont de Marsan/Dax pour l'ovale.

Notre volonté de co-construction d'un plan pour le centre-ville s'est traduit par une belle mobilisation des habitants qui se sentent concernés et qui ont ainsi pu exprimer leurs idées, leurs propositions pour revitaliser notre cœur de ville et d'agglo. Car si tout le monde partage les constats, la phase la plus délicate est de trouver ensemble des solutions, d'arriver au consensus sur certaines questions comme le stationnement.

Nous avons choisi la concertation la plus large : habitants, commerçants, forces vives. Réunions thématiques, adresse mail dédiée, réunion publique. Cette méthode et ce temps pris sont nécessaires avant de décider des premières mesures durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 et le déroulement du plan qui courra sur du court terme et du moyen terme (5 ans). L'impatience est elle aussi partagée.

## Opposition municipale

### Marsan : le privé à tout prix

Les transports sont à nouveau confiés à Transdev sur l'agglomération du Marsan. L'alternative publique n'a même pas été examinée

En 2011, l'agglomération du Marsan a délégué à la société Transdev l'exploitation du service de transport urbain dans le cadre d'une convention de délégation de service public. À l'époque, l'opposition de gauche avait contesté le choix d'écarter un opérateur public, en l'occurrence la RDTL, au profit d'une société privée. Cette convention arrivait à son terme en décembre 2018, il appartenait donc à la communauté d'agglomération de décider de l'avenir du transport sur son territoire.

Depuis 2011, a été créée à l'initiative du Département une société publique locale dénommée Translandes qui constitue un outil mutualisé entre différentes collectivités publiques pour gérer le service public des transports. Cette société publique est aujourd'hui composée de la Région, de l'agglomération du Grand Dax, de la commune de Biscarrosse, des communautés de communes MACS, Côte Landes nature et Cœur Haute Lande. Cette structure est reconnue pour la qualité de ses prestations à un prix contenu puisque par définition, aucun dividende n'est versé à ses actionnaires contrairement aux mécanismes qui prévalent dans une société privée. Elle permet également de maîtriser les inévitables modifications qu'il faut apporter au fil du temps aux choix initiaux (création de nouvelles lignes, de nouveaux horaires...) sans avoir à négocier des avenants avec un opérateur privé. Il apparaissait donc

Mais le projet doit aussi être commun, chacun devant assumer sa part, la collectivité, les commerçants, les consommateurs, les riverains. L'appropriation est un ingrédient de la réussite.

Premiers actes de la volonté politique mise en œuvre depuis 10 ans de rénovation de l'espace public, l'Auberge Landaise, salle préférée des montois, sera en travaux tout au long de la prochaine année. Le Square des Anciens combattants, après avoir accueilli une cérémonie du 11 novembre qui a marqué les esprits des nombreux montois venus avec leurs enfants, sera officiellement inauguré le 15 décembre en compagnie des conseils de quartiers et des habitants. Ces deux lieux emblématiques permettent un début de réappropriation de notre centre-ville.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et une année 2019 riche de projets et de réalisations.

Pour plus d'informations, consulter le site internet : [www.primaire2016.org](http://www.primaire2016.org)

Liste UnAutreMont2 / C. Dayot, H. Bayard, B. Tortigues, M.-C. Bourdieu, C. Davidson, F. Heba, É. Darteyron, C. Picquet, J.-P. Gantier, C. Dupouy-Ventrepoul, G. Chauvin, M. Crozes, A. Vignau-Tuquet, C. Couturier, B. Rouffiat, Chantal Planchenault, N. Tachon, S. Cheddad, P. Haurie, J.-M. Batby, M. Bancon, G. Parella, O. Di Lorenzo, A. Buchi, A.-M. Pita-Dublan, M. Mège, J. Lamaison, Ph. Eyraud, C. Taillet, J.-F. Lagoeyte, Geneviève Darrieusecq / [contact@unautreumont2.fr](mailto:contact@unautreumont2.fr) / Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville

opportun et évident de consulter la société publique TransLandes afin de connaître son offre sur le territoire du Marsan.

### Gaspiillage

En dépit de demandes réitérées, notre groupe d'opposition s'est heurté à un refus catégorique. Le président de l'agglomération a rejeté notre demande de solliciter une offre de Translandes et a reconduit la convention avec Transdev pour une durée de sept ans. Cette décision traduit une volonté de privilégier par principe le secteur privé par rapport au service public, quelles qu'en soient les conséquences pour l'usager et le contribuable.

Sur le territoire du Grand Dax, comparable par le nombre de ses habitants, le coût kilométrique s'élève à 3,31 euros alors qu'il atteint 3,66 euros sur l'agglomération de Mont de Marsan pour des services de moindre qualité (véhicules, billettique...). Cela représente une différence d'environ 150 000 € par an et plus d'un million sur la durée du contrat ! Ce gaspiillage est consternant. Le contribuable appréciera.

Liste Nous les feros ! Alain Baché, Jean-Michel Carrère, Renaud Lagrave, Renaud Lahitète, Didier Simon et Babette Soullignac / Nous contacter : [gaucherepublctcit@free.fr](mailto:gaucherepublctcit@free.fr)

## 17 & 24 novembre, une nouvelle ère dans la contestation citoyenne.

Fabuleuses journées des 17 et 24 novembre, forte mobilisation des montoises, montois et villes et villages voisins. Malheureusement, nous n'avons pas vu Monsieur le Maire, son équipe de la majorité et mes collègues de l'opposition sur les ronds-points, devant les stations-services et hypermarchés. Nous n'avons peut-être pas les mêmes valeurs, les mêmes problèmes de fin de mois, les mêmes pressions fiscales tous azimuts. Vous n'écoutez pas les montois, votre politique de la ville est aussi injuste que la politique de votre président Macron que vous avez élu et que vous critiquez constamment en catimini. Nous travailleurs, retraités, étudiants nous avons vraiment l'impression d'être taxés pour rien, sous de faux prétextes. Où part notre argent si durement gagné ? Où est-elle la liberté, l'égalité la fraternité ? Écoutez nous pour une fois, les français nous ont montré qu'ils sont aptes à s'organiser sans les syndicats, sans les politiques, prenons acte de cette leçon de patriotisme citoyen anti système. Espérons revoir souvent nos gilets jaunes jusqu'à réobtenir un pouvoir d'achat décent et juste. Bonnes fêtes de fin d'année à tous, en espérant que le père Noël ne soit pas aussi en gilet jaune.

Liste Mont de Marsan Bleu Marine / Michaël Aulnette / [www.fn40.com](http://www.fn40.com) / [michael.fn40@gmail.com](mailto:michael.fn40@gmail.com)

## À Mont-de-Marsan, ce n'est pas l'évêque qui invite à la messe, c'est le maire !

Plusieurs gouvernements ont tenté, heureusement sans succès pour l'instant, de retoucher à la loi de séparation des Églises et de l'État datant de 1905 qui ne reconnaît et ne finance aucun culte. Mais le président de la République actuel, Emmanuel Macron, a annoncé qu'il entendait modifier cette loi sur des aspects financiers et de labellisation de cultes "reconnus". Il a aussi promis aux évêques de France de "réparer le lien abîmé" avec l'Église catholique. À Mont-de-Marsan, nul besoin de "réparer le lien" ; il n'a jamais disparu. En intégrant chaque année dans le programme municipal de la commémoration des 8-Mai et 11-Novembre un office religieux (en l'occurrence une messe à l'église), la majorité municipale, comme du reste la précédente, n'applique pas le principe de neutralité que doivent respecter tous les élus de la République dans leurs fonctions et se croit encore au temps du Concordat. Notre demande d'arrêt de ces entorses au principe de neutralité pourrait sembler superflue au regard d'autres problèmes. Mais, au moment de l'anniversaire de la promulgation de la loi de Séparation (9 décembre), rappeler que la Laïcité, garantie par la loi de 1905, c'est l'émancipation, la liberté de conscience ainsi que la différenciation entre la Foi et la Loi, c'est rappeler aussi qu'elle a permis la paix civile et d'assurer les principes républicains. Toutes les entorses faites à la loi de 1905 sont donc autant de menaces sur ces principes.

Liste Mont2Gauche / Céline Piot / [www.mont2gauche.fr](http://www.mont2gauche.fr) / [celine.piot@netcourrier.com](mailto:celine.piot@netcourrier.com)



# Noël : quand le centre-ville devient une aire de jeux

**OH OH OH** Patinoire, manèges, ferme des poneys... De nombreuses animations se dérouleront dans le centre-ville de Mont de Marsan du 15 décembre au 4 janvier. Pour accueillir petits et grands en toute liberté, les rues seront piétonnes les week-ends du 15-16, 22-23 et le lundi 24 décembre. La magie de Noël va également scintiller dans toute l'agglomération.

## Interview exclusive du Père Noël

**Bonjour Père Noël ! Alors il va falloir attendre le 22 décembre avant de vous voir ?**  
 "Noël c'est l'attente", selon Georges Dor. Alors, pour patienter jusqu'au jour où petits et grands ouvriront leurs cadeaux, j'ai soufflé l'Esprit de Noël sur la ville. Mes petits lutins ont œuvré en cachette

pour mettre un place un véritable terrain de jeu pour les enfants et des animations pour toute la famille !

**Pouvez-vous nous en dire plus sur la Place des enfants ?**

J'ai fait installer sur votre place Saint-Roch plusieurs manèges dont un petit train, un Parcours Aventure et une patinoire synthétique la glace polaire ne tient pas bien sous vos latitudes, où les enfants pourront s'amuser en toute sécurité, une petite ferme de Noël, et le départ des calèches pour vous promener dans les rues du centre-ville. Tout cela en musique, puisque je vous ai réservé une jolie programmation musicale (Brass Aquitania, Little Big Band, l'Orchestre Montois, Les Genêts d'or Musique). Les plus impatients pourront également visiter ma Maison de Noël. Les dessins des enfants de l'agglomération y seront exposés, en attendant ma venue prévue les après-midi du samedi 22 au lundi 24 décembre, de 14h30 à 17h30. Et comme jouer creuse l'appétit, le chalet sucré sera là pour vous régaler !

**Et les autres places du centre-ville ?**

Ah je ne les oublie pas ! La place de la mairie accueille le marché de Noël, où vous pourrez choisir les cadeaux que je mettrai sous votre sapin, mais aussi des produits de bouche pour concocter vos repas de famille. Décoration, bijoux, produits fin (armagnac, foie gras, produits italiens, etc.), savonnerie, cosmétiques, vous devriez trouver votre bonheur.

La place Charles de Gaulle accueille quant à elle le manège des chaises volantes, la ferme des poneys et un piano en libre-accès sous les coursives du Molière. Et puis surtout j'ai demandé à mes amis de la Compagnie des Enjoleurs d'animer le centre-ville les samedi et dimanche, et je vous recommande chaudement d'assister aux déambulations de "La princesse des glaces" dimanche 16 décembre de 15h30 à 17h, "Les Poppin's" samedi 22 décembre de 15h à 16h30, "Noël en fanfare" dimanche 23 décembre de 15h à 17h15. Durant ces deux week-ends ainsi que le lundi 24 décembre, le cœur de ville sera réservé aux piétons !

Tout le programme : [regiefetes.montdemarsan.fr](http://regiefetes.montdemarsan.fr)

Les + vidéo (voir p3)

## Les rendez-vous de Noël dans vos communes

### ■ SAINT-PIERRE-DU-MONT

> **Samedi 15 décembre : Noël des enfants de la commune** avec le spectacle "Un Noël so British", par la Cie le Soleil dans la Nuit, à 15h au Pôle. Ouvert à tous les enfants saint-pierrois

### > Samedi 22 décembre :

- **Concert de Noël** de l'école de musique (IDEM) à 10h au Pôle  
 - **Marché de Noël** : de 14h à 18h en cœur de ville. Avec la présence du Père Noël, chants de Noël et autres animations

### > Dimanche 23 décembre :

**Concert de Noël** à 15h à l'église  
 Entrée gratuite

### ■ UCHACQ ET PARENTIS

> **Dimanche 9 décembre de 10h à 18h : marché de Noël** avec des artisans locaux à la salle des fêtes. Tombola et visite du Père Noël

### ■ BRETAGNE-DE-MARSAN

> **Samedi 15 décembre : Noël des enfants de la commune** à la salle des fêtes à partir de 16h30. Gratuit  
 Renseignements auprès de la mairie de Bretagne de Marsan : 05 58 71 00 58

### ■ GELOUX

> **Lundi 31 décembre : réveillon de la Saint-Sylvestre** organisé par les nouveaux gérants de l'OUSTAOU, Anne et Romain à la salle des fêtes

## Concours "Mon sapin fait main"

La Ville de Mont de Marsan a lancé cette année son premier concours "Mon sapin fait main". 3 catégories étaient en jeu : adulte, enfant, et commerçant. Avec une quarantaine de participants, retrouvez ces créations exposées au local situé au 60 rue Gambetta et prenez-vous au jeu du vote ! Les sapins des commerçants sont, quant à eux, à découvrir directement dans leur commerce.

Les bulletins de vote sont à déposer au 60 rue Gambetta ou à l'Office de tourisme, de commerce et de l'artisanat

## Les centres de loisirs fêtent Noël

Les enfants des centres de loisirs de l'agglomération ont participé à un concours de dessins sur le thème de l'hiver. Félicitations à Milena (5 ans) du centre de loisirs de Saint-Pierre-du-Mont et Virginien (8 ans) de celui d'Uchacq-et-Parentis pour leurs beaux dessins gagnants !



▲ Milena, 5 ans



▲ Virginien, 8 ans

## Pour vos cadeaux, pensez aux goodies de l'Office de tourisme !

Quel meilleur ambassadeur de notre territoire que l'Office de tourisme ? Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 13h, vous y trouverez plusieurs idées cadeaux porteurs de l'image de notre territoire. Armagnacs, carnets ou mugs sur les Landes, sacs à dos peluches en forme de moutons, et même des décorations de Noël estampillées Mont de Marsan ! À coup sûr de nouvelles idées pour boucler la longue liste du Père Noël.

Office de tourisme, de commerce et de l'artisanat  
 1 place Charles de Gaulle à Mont de Marsan

## Inauguration du square des Anciens combattants

Samedi 15 décembre, le square des Anciens Combattants, qui a fait peau neuve après plusieurs mois de travaux, sera inauguré en présence des Conseils de quartier, à l'initiative du projet de réfection. Le rendez-vous est donné à 10h au croisement du boulevard de Lattre de Tassigny et de la rue Victor Hugo. S'ensuivra l'inauguration du marché de Noël, prévue à 10h30 place de la mairie.

Plus d'infos : [regiefetes.montdemarsan.fr](http://regiefetes.montdemarsan.fr)

À Noël  
 Stationnez  
 Zen!

Du 15 décembre 2018 au 5 janvier 2019

• Les samedis après-midi : gratuité du stationnement sur voirie et en parkings clos.

• 1h de stationnement gratuit au lieu d'1/2h

- sur voirie, une fois par demi-journée

- en parkings clos, une fois par ticket

(Plan des parkings en page intérieure)





Publicité

**G** THÉÂTRE DE GASCOGNE  
Scènes de Mont de Marsan

Offrez le meilleur de la culture

Carte cadeau Noël  
valable sur tous les spectacles  
(hors spectacles privés)

mont de marsan  
BRANCA AGGLO  
theatredegascogne.fr

Publicité

Une maison neuve facile à acheter  
...propriétaire de votre maison pour le prix d'un loyer.

PROCHAINES RÉALISATIONS À :

- CAMPET-et-LAMOLÈRE
- LAGLORIEUSE

Contactez-nous



Maison avec garage, terrain environ 400m<sup>2</sup>, tous frais annexes compris, livrée clés en main

Mont-de-Marsan. Prix à partir de :

T3	T4
141 341 €	153 045 €

LES CASTORS LANDAIS  
Les meilleurs prix - Tout compris.  
6 place Saint Roch - MONT DE MARSAN  
T. 05 58 75 05 85 - lescastorslandais@orange.fr



## Du théâtre pour tous

**RENDEZ-VOUS CULTURELS** En attendant Jazz au Pôle, coup d'œil sur les spectacles de janvier proposés au Théâtre de Gascogne.

La deuxième partie de saison s'annonce tout aussi riche et éclectique que la première. Théâtre, danse, cirque ou encore musique, les amateurs de culture devraient être comblés. L'année démarrera avec du théâtre classique au Molière. La compagnie Thomas Visonneau, artiste associé à cette saison, s'empare de la célèbre tragédie de Pierre Corneille *Horace*. Une pièce qui traite des ravages et de l'absurdité de la guerre sur les individus et les groupes sociaux : brutalisation des rapports humains, destruction des sentiments... À découvrir le 12 janvier.

Le 20 janvier au Pôle, c'est un tout autre registre qui vous attend avec la huitième création des Chiens de Navarre, *Jusque dans vos bras*. Une comédie burlesque sur la notion d'identité française qui analyse notre société et ose faire rire avec des sujets polémiques. Une bouffée d'oxygène irrévérencieuse !

Le mois s'achèvera avec *Préparer son évasion* le 29 janvier au Pégly. Les héros de ce spectacle voudraient bouger, mais ils ne bougent pas. Jusqu'au jour où un début de plan d'évasion vient court-circuiter le train-train habituel de leurs connexions synaptiques... Reprenant l'imagerie d'une vieille attraction des fêtes foraines - l'homme replié - l'Atelier de mécanique générale contemporaine poursuit ses explorations des appareils à illusion en travaillant sur la mise en boîte d'un comédien. Ce spectacle s'inscrit dans la thématique "hors les murs" proposée cette saison par le Théâtre de Gascogne et a été accueilli en résidence du 1<sup>er</sup> au 5 octobre sur la commune de Pouydesseaux.

- **Horace**, Samedi 12 janvier, 20h30, Le Molière
- **Jusque dans vos bras**, Dimanche 20 janvier, 18h, Le Pôle
- **Préparer son évasion**, Mardi 29 janvier, 20h30, Le Pégly

Boutique culture : 05 58 76 18 74 - 1 place Charles de Gaulle à Mont de Marsan  
theatredegascogne.fr

Théâtre de Gascogne

Publicité

Neuf Menuiserie aluminium & Rénovation



Portes - Fenêtres ALU et PVC  
Vérandas  
Portails  
Volets roulants,...

LAND'ALU 401, rue de la Ferme du Conte - MONT DE MARSAN  
05 58 06 23 02 - www.landalu.com - landalu@hotmail.fr



## Sempé s'expose à la Médiathèque

**DESSIN** Du 22 janvier au 9 février, la Médiathèque du Marsan accueille "Le monde de Sempé, trait sensible", une exposition de sérigraphies au style élégant et léger.

Né à Bordeaux en 1932, Jean-Jacques Sempé a connu une carrière fulgurante de dessinateur de presse, couronnée en 1978 par une collaboration avec la prestigieuse revue *The New Yorker*. Père avec René Goscinny du *Petit Nicolas*, il a écrit et illustré de nombreux livres et publié plus de 40 albums. Sous sa plume, autant d'instantanés où de petits personnages sont saisis dans un environnement trop vaste, aux détails minutieux. Fin psychologue, Sempé croque avec tendresse et indulgence

les mesquineries et les ridicules de ses contemporains. Derrière l'humour, affluent toujours la poésie et une certaine nostalgie. Les 25 sérigraphies exposées, réalisées dans un atelier spécialisé dans l'impression d'art, provoquent rire ou sourire devant le monde intemporel d'un très grand dessinateur d'humour !

■ **Le monde de Sempé, trait sensible**  
Du 22 janvier au 9 février 2019

Avec le concours de la galerie Martine Gossieaux  
(galerie-martine-gossieaux.com)

## Jean Harambat vous fait découvrir l'exposition

Auteur et dessinateur de bandes dessinées, prix Goscinny du meilleur scénario 2018, Jean Harambat est un grand admirateur de l'oeuvre de Sempé. Samedi 2 février, rejoignez-le à la Médiathèque pour une déambulation à travers les sérigraphies de l'exposition. Il tentera de mettre en lumière thèmes, motifs et quelques-uns des secrets de fabrication de Sempé, sans commettre l'impair d'expliquer les blagues de ce grand dessinateur.

■ Samedi 2 février, 14h30, sur inscription

lamediathequedumarsan.fr  
Médiathèque du Marsan

Les + vidéo (voir p3)

**JAZZ**

AU PÔLE  
9-16 FÉV. 2019  
ST-PIERRE-DU-MONT

## Jazz au Pôle, tout un programme

**ÉMOTIONS MUSICALES** Mélomanes, curieux, artistes et musiciens amateurs ont rendez-vous du 9 au 16 février pour Jazz au Pôle. Émotions garanties.

Pour sa 5<sup>e</sup> année d'existence, le festival, désormais connu de tous, célébrera le trombone autour d'une représentation théâtrale et numérique, une lecture musicale, quatre concerts, une résidence d'artiste et deux expositions. Tout un programme attend le public, toujours plus nombreux, pour le faire entrer dans l'univers du jazz. Pour Delphine Salembier, vice-présidente de Mont de Marsan Agglo en charge de la Culture : "Jazz au Pôle est avant tout une semaine de rencontres artistiques autour du jazz. Cette année, c'est au tour du trombone d'être mis à l'honneur. Un instrument emblématique du jazz, présent dès ses prémices. Concerts, expositions, actions pédagogiques ou encore lecture musicale viendront rythmer cette semaine. Du jazz sous toutes ses formes pour le plus grand plaisir des connaisseurs comme des néophytes !"

Les + vidéo (voir p3)

## Au programme

- **Samedi 9 février, 20h30**  
**L'Écume des Jours**  
D'après Boris Vian, cie Underground Sugar
- **Lundi 11 février, 20h30**  
**New Jazz Potes**
- **Mardi 12 février, 19h30**  
**Ballade jazz**  
Par le Théâtre des Lumières
- **Mercredi 13 février, 20h30**  
**Ornithologie**  
Cie Un Poco Loco
- **Vendredi 15 février, 20h30**  
**Nicolas Gardel & The Headbangers**  
Invité : Robinson Khoury
- **Samedi 16 février, 18h**  
**Swing bones**

Plus d'infos : theatredegascogne.fr

Théâtre de Gascogne

## Télex

Du 26 au 30 décembre / 15<sup>e</sup> **Open d'échecs** / Organisé par l'échiquier montois / Château de Nahuques ▶ 29 décembre et 12 janvier / **Loto** / Organisé par la FNACA / Hall de Nahuques - 21h mets du 2 au 31 janvier ▶ 27 janvier / **Cérémonie commémorative de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz** / Devant le mémorial des Enfants Juifs Parc Jean Rameau - 10h

▶ 6 janvier / **Repas des aînés** / Organisé par le CCAS / Espace du Marsan Stade Guy Boniface - 12h / Les personnes non inscrites au repas, bénéficiaires du CIAS ou du CCAS, peuvent venir retirer leur colis de  
▶ 14 au 28 décembre / **Exposition de peinture de Yves Mollet** / Minoterie et Hall de la mairie ▶ 21 décembre / **Dégustation de foie gras** / 10h-12h30 / Office du Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat



**The Wackids : le concert pour jeunes rockeurs de 6 à 666 ans**

Dans ce décoiffant maxi concert de mini-toys pour jeune public, Blowmaster, Bongostar et Speedfinger rejouent l'odyssée du rock, avec des versions farfelues et uniques du meilleur du punk, du rap, du grunge, de la new-wave, du funk et de la pop. Leur seule arme : une panoplie de mini-instruments et de gadgets sonores dérobée dans une salle de jeux d'enfant. Wacky jaune, Wacky rouge et Wacky bleu endossent leurs habits kitchs de rock stars cartooniques pour un spectacle entre musique et cabaret, où l'on danse, chante, lève le poing et les doigts, dans une ambiance digne d'un stade surchauffé. De Bohemian Rhapsody à Beat it en passant par Smells Like Teen Spirit et Walk this Way, un concert pour initier les plus jeunes à la culture rock !

■ **Mercredi 19 décembre, 19h, Le Molière**

Plus d'infos : [theatredegascogne.fr](http://theatredegascogne.fr)  
 Théâtre de Gascogne



**Pomme : l'atout charme de la folk française**

Pomme chante l'amour, parce que les chansons sont faites avant tout pour cela. Le temps de se construire un répertoire, entre ses propres chansons et celles que des âmes éclairées lui tricotent sur mesure (Vianney, Siméo, Louis Aguilar, Victor Roux), elle glisse un pied dans ce métier qui n'attendait plus qu'elle en livrant son premier EP en janvier 2016. Pomme affirme aujourd'hui sa personnalité de chanteuse versatile et attachante avec son premier album *À Peu Près*, sorti à l'automne 2017. Ses chansons fragiles en robes à fleurs sont en réalité des points d'eau où chacun trouvera la fraîcheur nécessaire à la perpétuation de l'espèce des gens de goût.

■ **Vendredi 8 février, 20h30, Le Molière**  
 Proposé et en partenariat avec le caféMusic'

Plus d'infos : [theatredegascogne.fr](http://theatredegascogne.fr)  
 Théâtre de Gascogne

**CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE**

**75€\***

**SAINT PIERRE DU MONT**  
 71 av. du Corps Franc Pommies  
 Route de Bayonne  
 (en face de Leader Price)  
 RDV : 05 58 75 03 24

**Automobile Club  
 Contrôle Technique**

Prendre un RDV en ligne  
[www.autoclub40.fr](http://www.autoclub40.fr)

\*Or véhicules gaz ou électrique

**MONT DE MARSAN  
 PÔLE FUNÉRAIRE**

**05 58 46 44 44**  
 Permanence décès 24h/24

**POMPES FUNÉBRES MUNICIPALES**  
 188 avenue Maréchal Foch  
 Ouvert du lundi au vendredi  
 8h-12h et 14h-18h  
 Samedi 9h-12h et 14h-17h  
[pompes.funebres@montdemarsan.fr](mailto:pompes.funebres@montdemarsan.fr)

**CRÉMATORIUM  
 FUNÉRARUM**  
 Tél. 05 53 06 47 47  
 Tél. 05 53 06 47 46  
 646 avenue de Canenx  
[complexe.funeraire@montdemarsan.fr](http://complexe.funeraire@montdemarsan.fr)

**ORGANISATION COMPLÈTE DES SERVICES FUNÉRAIRES  
 (MONT DE MARSAN & EXTÉRIEUR)**  
 DEVIS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS  
 CONTRATS OBSÈQUES (PARTENAIRE MUTAC - N° ORIAS 07027924)  
 VENTE D'ARTICLES FUNÉRAIRES PERSONNALISÉS

[www.pompesfunebresmontdemarsan.fr](http://www.pompesfunebresmontdemarsan.fr)

**1000m<sup>2</sup> pour vous faire plaisir à Noël  
 mais pas seulement....**

*Ma jolie maman*  
**Bonjour 40 ans** Brodez vos envies...  
*Le bain de Léon*  
*Pétite prouesse*  
**BON APPETIT** Broderie personnalisée en magasin

Palette 49,90€ + offre spéciale  
 Fleur de bach Programme sommeil 39,90€

Yankee Candle Wood Wick à partir de 11,90€

Innovation les épices à taillées

Démonstration Magimix  
 1er, 8, 9, 15, 16 et 23 Décembre 2018  
 Date sur inscription ou rdv en magasin

OFFERT  
 + 1 panier vapeur XXL ou 1 extracteur de jus  
 + 2 livres de cuisine

Roaster Warmcook à partir de 39,90€  
 Guillotine à saucisson 39,90€ / 49,90€

Grille + livre Offert

**My HOME PASSION**  
 LINGE - RIDEAUX - DÉCO...  
**My HOME PASSION**  
 LE BONHEUR DANS LA CUISINE  
**My HOME PASSION**  
 LE LABEL LITERIE

**3 univers pour votre intérieur une seule adresse**  
 C.Commercial le Grand Moun - (côté La Halle) - Tel : 0558792919



THÉÂTRE  
DE GASCOGNE  
Scènes de Mont de Marsan

# JAZZ

AU PÔLE

9 > 16 FÉV. 2019

ST-PIERRE-DU-MONT

L'ÉCUME DES JOURS  
NEW JAZZ POTES SEXTET  
BALLADE JAZZ | SWING BONES  
ORNITHOLOGIE  
NICOLAS GARDEL  
AND THE HEADBANGERS